JOIDAN GIJ

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes 11 fr. 50 21 fr. 38 fr. Autres départements 12 fr. TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur Rédacleurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES	JUDICIAIRES					1	fr.	70
ANNONCES	COMMERCIALES	(la ligne	ou son	espace')	1	fr.	70
RÉCLAMES	3e page)	2	fr.	75
	2e page	(-	do	-)	4	fr.	50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Il nous importe peu de savoir pour-quoi se sont battus les Chinois et les Japonais. L'important est qu'ils cessent de se battre. — La com-mission administrative du parti S. F. I. O. rappelle ses candidats au respect des principes. Elle ne sera pas entendue.

Au pays du Soleil Levant, qui n'est pas tout à fait dans la Lune, il se passe des choses !...

Des choses assez inquiétantes et auxquelles nous n'avons pas à nous excuser de ne rien comprendre. Mais qui prouvent combien ces « jaunes » sont enfoncés dans la barbarie et combien de progrès ils ont encore à faire pour atteindre à ce haut degré de per-fection morale où les Européens sont depuis si longtemps parvenus !...

Or donc, ces sauvages échangent des coups de fusil et des coups de canon! Peut-on voir des choses pareilles à no-tre époque ?... Ils s'expédient récipro-quement, par des procédés balistiques empruntés à la barbarie la plus raffinée, des arguments explosifs et as-phyxiants. Et l'Europe scandalisée assiste à cet horrible spectacle d'une bestialité primitive qu'elle croyait dis-parue depuis des temps très anciens!...

Après un moment de stupeur indignée, on se demanda quelle pouvait bien être la raison de ce conflit soudain! Comme si l'on avait besoin de raison pour se battre et se massacrer! L'entretuerie est, paraît-il, un phénomène parfaitement naturel et les obus sont à eux-mêmes et aux autres leur propre justification!

Aussi le Japon et la Chine prens'efforçant chacun de son côté de nous convaincre qu'il est innocent et que c'est l'autre qui a commencé. Quel intérêt cela peut-il avoir puisqu'il est bien entendu que l'innocent n'a raison que s'il est le plus fort !...

Les Japonais expliquent tout de même que leur armée devant Moukden - (on pourrait se demander de quel droit le Japon entretient une armée dans le pays des Chinois si ceux-ci n'avaient l'air de trouver cela tout naturel) - eut ces temps derniers un capitaine tué par les réguliers Mandchous... S'il avait été tué par des irréguliers cela n'aurait pas eu d'importance, le sang n'eût pas crié vengeance, l'honneur nippon fut resté sauf et l'on aurait passé le capitaine par profits et pertes, tout simplement... Mais non! Il avait été tué irrégulièrement par des réguliers et les Japonais ne pouvaient pas tolérer cela. Aussi, pour rétablir leur prestige compromis, décidèrent-ils d'attaquer Moukden. Ils tuèrent un nombre indéterminé de Chinois. Après quoi ils voulurent bien se déclarer contents et

ne pensèrent plus à leur capitaine. Bien entendu, les Chinois jurent qu'ils n'ont commis aucun acte de provocation et que les Japonais les ont attaqués sans cause et sans raison. Pour dire les choses comme elles sont : cela nous est absolument égal.

Ce qui nous inquiète en cette affaire ce ne sont pas ses origines, mais ses suites possibles. Si elle s'arrête là, il n'y aura qu'un épisode sanglant de plus dans cet immense grouillement jaune qui y fait beaucoup moins attention que nous. Si ce devait être le début d'une guerre sino-japonaise alors il pourrait s'ensuivre des événements... Parce que les Etats-Unis sont toujours très susceptibles quand il s'agit du Japon.

Celui-ci le sait ce qui nous donne l'espoir qu'aux batailles vont succéder les palabres. Et quand des Orientaux se mettent à discuter, cela peut durer longtemps. Cela peut même ne jamais

L'élection de M. Paul-Boncour dans le Loir-et-Cher semble avoir fait moins de peine aux modérés qu'aux socialistes. Ceux-ci ne sont pas loin de la considérer comme déplorable et ils ont été tout près de la désavouer.

Dans le Tarn où il devait être candidat, comme dans le Loir-et-Cher où il le fut un peu à son corps défendant, M. Paul-Boncour avait placé sa candidature sous le signe de l'Union des Gauches. Il spécifiait sans ambiguité qu'il entendait rassembler sur son nom les suffrages de tous les Républicains partisans d'une politique hardie de

paix et de réformes. Ce faisant, il a commis — paraît-il une hérésie que la Commission administrative du parti S. F. I. O. vient de condamner dans l'ordre du jour suivant:

« La Commission administrative « permanente s'étonne d'apprendre « par la presse que des candidatures « socialistes à diverses élections, « sénatoriales, cantonales et autres, « seraient présentées, dès le premier tour de scrutin, sous l'étiquette de

« Elle rappelle très fermement aux « fédérations, sections et militants « responsables que toutes les candi-« datures socialistes doivent se ré-« clamer exclusivement du parti

« tutaires et au respect des décisions « des congrès. »

Ce texte est à retenir précieuse-

taires. Bornons-nous à souligner aujourd'hui qu'il vise à maintenir dans le parti S. F. I. O. la pure doctrine collectiviste et révolutionnaire, si peu respectée par ses propres candidats. Beaucoup d'entre eux ne déployent si fièrement l'enseigne que pour mieux dissimuler la marchandise. Socialisme, dans le courant du langage électoral, signifie tout ce qu'on voudra excepté collectivisme. La Commission administrative n'admet pas cette supercherie et elle rappelle ceux qui se réclament de son parti à la plus élémentaire probité intellectuelle qui constitue à penser ce qu'on dit et à dire ce qu'on pense. Elle proclame la signification claire et précise d'un terme que tant de gens s'efforcent, pour tromper leurs auditeurs, de noyer dans le vague et l'équivoque.

Nous doutons que cet effort de clarté soit apprécié comme il le mérite par la plupart des candidats du parti et nous sommes même certains que beaucoup traiteront ce rappel à l'ordre tout comme s'il n'existait pas! Emile LAPORTE.

-0-0-0-

Il y a eu ces jours-ci quatre-vingts an's que mourut le grand romancier

au reste l'irritait fort - Fenimore Cooenfance. Serait-il vrai? On ne lirait plus ni Walter Scott, ni Fenimore Coovent de bien des joies.

mes jadis, ce furent les romans d'aventures: Le dernier des Mohicans, le Tueur de daims, La Prairie, les Pionniers, Œil de Faucon, et nous voyons encore les petites brochures populai-res dans lesquelles nous suivions les incomparables histoires qui avaient pour héros la Longue Carabine, Bas de Cuir, le Trappeur Harvey Birch, etc... Peut-être aujourd'hui relirions-nous surtout avec intérêt un livre infiniment moins connu: Eve Effinhgam, qui parut en 1838 avec ce sous-titre: Le pays natal tel qu'on le voit au retour, et dans lequel le romancier nous décrit une expérience qu'il avait eu l'occasion de faire: les déceptions que connaissent, au retour dans leur pairie, les Américains qui ont vécu trop longtemps en Europe, qui ont subi trop profondément l'influence du Vieux monde, qui se sont

trop vite européanisés. Un passage d'Eve Effingham mérite d'être cité, qui donne matière, à cent ans de distance, à plus d'une utile réflexion. Nous en empruntons la traduc-tion à un remarquable article sur les Tendances nouvelles de la littérature américaine, article qui parut voici quel-que dix ans dans le Mercure de France et dont nous ne parvenons pas à déchiffer le nom de l'auteur; en 1838, donc,

Le développement de la vie collective en Amérique offre certains traits qui ne sont pas ailleurs le corollaire invariable des progrès réguliers et méthodiques des vieilles civilisations. D'une part, les arts nécessaires à l'existence y ont été apportés dans leur plein épanouissement, puisqu'ils étaient l'héritage légitimement possédé par les colons venus d'Europe. D'autre part toutes les choses nouvelles que l'on peut voir en Amérique semblent vouées à ne jamais atteindre un haut degré d'excellence. Elles paraissent plutôt destinées à ne ja-

l'Union des gauches.

« socialiste et du programme du parti. « Elle invite les fédérations à veil-« ler à l'application de ces règles sta-

- 4

Il appellerait de nombreux commen-

UN PETIT MOT D'ECRIT

FENIMORE COOPER

d'aventures américain : c'est un anniversaire que nous rappellent les Nouvelles littéraires. Je lisais, ces jours-ci, sous la plume d'un critique très averti, que Walter Scott passait auprès des jeunes généra-

tions de lecteurs pour démodé. Démodé au même titre, celui que l'on appela le Walter Scott américain — et l'épithète per dont les romans enchantèrent mon per. Assurons nos enfants qu'ils se pri-De Cooper, au reste, ce que nous lû-

Fenimore Cooper, rentrant d'un long voyage en Europe, écrivait :

Informations

Interpellation

M. Henry Fougère, député de l'Indre, a déposé une demande d'interpellation sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour sauvegarder les intérêts de l'agriculture nationale dans les négociations commerciales actuellement en cours avec plusieurs pays

Négociations franco-italiennes

Dans le but de chercher à faire cesser le désaccord franco-italien, au sujet des constructions navales, le gouvernement français a fait des propositions au gouvernement italien. Celui-ci n'a pas encore répondu. M. Craigie, expert britanique, fait le voyage pour collaborer à la réponse italienne.

En principe, chaque marine conserverait ses droits dans les catégories réglementées (cuirassés et porte-avions) et construirait dans ces limites les navires nécessaire à sa politique navale.

Dans les autres catégories, nous accepterions de diminuer d'un pourcentage à fixer la tranche annuelle de nos constructions navales, sous promesse de

Au secours de la livre

La baisse des valeurs britanniques a été compensée par les informations rassurantes reçues de Paris, suivant les-quelles la Trésorie française n'hésiterait pas à venir au secours de l'Angle-terre, si cela était nécessaire.

Gandhi à Londres Gandhi, accompagné de quelques amis et de quatre détectives, a visité une des écoles les plus populeuses de l'East End et quelques-unes des plus pauvres rési-

Les Lidove Noviny reçoivent de leur correspondant à Budapest un tableau très noir de la situation intérieure en

dences du quartier.

L'état d'esprit dans le pays est encore plus tendu qu'en octobre 1918 ou dans les derniers jours du régime bolcheviste en 1919. On parle de révolte dans les campagnes. Ni les services publics, ni les entreprises privées ne savent comment payer les gages ou les salaires du 1er octobre. La vie commerciale est entièrement arrêtée. Si les gens achètent, c'est uniquement pour s'approvisionner pour le cas de troubles révolutionnaires; on réalise en masse les fortunes en acquérant des bijoux, des immeubles et des

Les relations dantzico-polonaises

Le Conseil de la S. D. N. a inauguré samedi sa soixante-troisième session, à laquelle assistaient pour la première fois les représentants de la Chine, docteur Sze, et de Panama, M. Garay. Le Conseil a donné d'abord son autorisa tion au projet d'emprunt de la Commission du gouvernement de la Sarre, e qui s'élève à 150 millions de francs, puis e Conseil s'est occupé longuement des relations dantzico-polonaises, à l'occasion d'un rapport du haut-commissaire de la S. D. N. dans la ville libre de Dantzig. Après un échange de vues le Conseil a adopté une résolution dans laquelle il exprime à nouveau sa désapprobation de toute manifestation ou acte dirigé contre le statut de la ville de Dantzig, de quelque côté que ce soit.

Conflit sino-japonais

Un incident important vient de se produire en Extrême-Orient, incident qui peut être gros de conséquences di-

Les forces japonaises ont occupé Moukden, capitale de la Mandchourie et ville de plus d'un million d'âmes, après l'avoir bombardée. Les troupes chinoises sur l'ordre de leur chef Tchang Liang, fils de Tchang Tso Ling l'ancien dictateur Mandchou, se sont abstenus de te résistance.

On ne connaît pas les raisons exactes de ce coup de forces, ce qu'on sait, c'est que le Japon se plaignait du meurtre récent d'un de ses officiers, le capitaine Nakamura sur le réseau de l'Est chinois. Il dénonçait l'attitude des autorités de la région qui avaient refusé de prendre contre les meurtriers les mesures nécessaires.

mais dépasser un niveau moyen, et cela comme conséquence du caractère démocratique des institutions. Tout ce qu'Eve voyait offrait ce double caractère: si rien ne méritait d'être taxé de vulgaire ou de bas, bien peu de choses approchaient, fût-ce de loin, de ce niveau très élevé auquel l'éducation européenne de la jeune fille lui avait appris à attacher le nom de perfection.

Il n'y a peut-être pas très loin de ces réflexions à celles que font aujourd'hui les jeunes romanciers d'outre-Atlantique. Et peut-être cela seul mériterait-il que, pour le quatre-vingtième anniversaire de sa mort (Cooper mourut le 14 septembre 1851), nous accordions un souvenir au grand écrivain américain [De l'Ordre]

Moukden est entièremet occupé La ville de Moukden est maintenant tout entièrement aux mains des Japo-

nais. Les pertes de ceux-ci dans le voisinage de Chang-Chon, ont été de 19 morts et de 22 blessés. Les Chinois de leur côté ont perdu 14 morts et 13 blessés. Les Japonais prétendent que, pen-dant le combat précédant l'occupation de Nanling, un bataillon chinois a été presque entièrement anéanti par le feu de l'artillerie tandis que les Japonais n'ont eu qu'un mort et quatre blessés.

en peu de mots...

- Dans la journée de samedi, 278.064 personnes ont visité l'Exposition colo-

 On annonce la mort de l'amiral Darrieus, âgé de 72 ans. En 1913, il fut nommé commandant de l'escadre d'instruction de la Méditerranée.

— M. de Margerie, ancien ambassadeur à Berlin, a quitté la capitale allemande samedi soir.

— On célébrera à Londres du 21 septembre au 3 octobre le centenaire de
Michaël Faraday qui découvrit les courants d'induction

rants d'induction. Après une journée très chaude, le ciel s'est obscurcí en Sardaigne et une pluie de sable fin, rougeâtre et chaud est tombé.

Papa rentre tout joyeux à la maison, tirant derrière lui, par une corde, une chèvre, une vraie chèvre vivante.

- Venez voir ce que je vous ai acheté, crie-t-il, une chèvre, une belle chè-Les enfants, ravis, se pressent au-tour de l'animal. Maman, seule, paraît

moins contente. Elle paraît même furieuse, maman. Elle gronde: Quelle est encore cette folie! Qu'est-ce que tu veux que je fasse d'une

chèvre? - Voyons, fait papa d'un air conciliant, c'est précieux, une chèvre... Songe donc : tu vas avoir du lait, du beurre, du fromage, tout cela sous la main! Mais maman ne l'entend pas ainsi :

Dans notre appartement où nous n'arrivons pas à tenir tous! C'est du oli, oui! Et as-tu seulement songé au bruit et à l'odeur ?...

— Oh! fait papa, elle s'habituera bien, va, la bonne bête...

Technique de la réception.

Le gouvernement du Reich a d'ores et déjà arrêté dans ses moindres détails le programme de la visite de MM. Pierre Laval et Aristide Briand à Berlin. M. von Hoesch a même fait le voyage de Paris à Berlin pour vérifier sur pla-

ce la bonne ordonnance de certains détails hospitaliers. M. Weiss, vice-président de la police, sera chargé, à Berlin, des mesures d'or-

C'est un homme énergique et aimable qui rendit visite, il y a deux ans, à la police parisienne. A l'époque, il s'était renseigné sur ce qu'il appelait la « technique de nos réceptions ». Peut-être prévoyait-il déjà le voyage de nos hom-

Les rois épousent les bergères.

mes d'Etat...

Il arrive que dans les familles royales, tout comme dans les familles bourgeoises, le père s'oppose au mariage de son fils. C'est ce qui se produit en ce moment en Suède où le roi Gustave refuse de donner son consentement au mariage du prince Lennart avec Mlle Karin Niss-Vandt, fille d'un commercant suédois.

Le prince Lennari, qui est agé de 22 ans, entend passer outre à ce refus. Il vient de renirer à Stockolm, ayant terminé ses études dans un institut agronomique allemand, et a loué, pour s'y installer avec sa femme, sitôt après son mariage, un modeste appartement de trois pièces et une cuisine. Une chaumière et son cœur!

Un mot nouveau.

Depuis des mois, nous dit un message « Reuter » de New-York, le « National Safety Council » qui s'intéresse à la sécurité des routes cherchait un mot qui convint aux innombrables accidents d'automobiles, accompagnement rouge des fins de semaine de la belle saison. Il voulait un mot bref, clair, pittoresque. Entre mille suggestions, il a trouvé ce qu'il cherchait. C'est le mot « autocide ». Voyez-y un synonyme de suicide », mais l'équivalent de suicide d'autos ou en autos... Le peuple amécain l'a immédiatement adopté. Ferat-on de même à Paris?

Les provisions. Gandhi, qui est un saint, ne peut pas dire comme le sage: « Je porte tout

Ses bagages sont, en effet, nombreux et d'une qualité peu commune.

L'Assemblée des Nations a pris plaisir
C'est ainsi qu'il a emporté avec lui au tournoi d'éloquence auquel prirent

LU PAR UN SÉGALIN M. Pierre Benoît a découvert le Sé- | vieux — qui nous contentions de gala. C'était plus facile que de découvrir l'Atlantide. Après les fatigues des voyages aux lointains pays, par delà les mers, il lui a plu de se délasser à faire du cabotage. Le Ségala, d'ailleurs cristait avet lui d'ailleurs, existait avant lui, comme

existait l'Amérique avant Christophe Colomb : ce n'était pas une terre inconnue, c'était une contrée inexplo-rée. M. Pierre Benoît l'a fait entrer

dans la littérature.

De Labastide-du-Haut-Mont, dernier ressaut, peut-on dire, du Massif cantalien, îlot granitique détaché de cette corniche auvergnate que de partout, chez nous, de Lamativie à Saint-Cirgues, on aperçoit, l'hiver, scintillante de neige, l'été, feutrée d'une herbe drue où d'avril à septem-bre errent des troupeaux de vaches de la race de Salers, tâchant de leur poil roux le vert profond des prés, de cette apophyse schisteuse naît un rameau montagneux dont la nervure centrale, la ligne de faîte, comme disent les géographes, descend d'abord de Labastide-du-Haut-Mont, à l'altitude culminante de 781 mètres, vers Latronquière, d'où elle court jusqu'à Rouqueyroux, se maintenant à une hauteur à peu près uniforme de 600 mètres. A Latronquière, il est des des eaux de pluie à la Dordogne par la Bave, et partie au Lot par le Célé. Le touriste qui conduit son auto de Latronquière vers Lacapelle-Marival se doute-t-il que les eaux qui coulent le long des deux fossés de la route ne se retrouveront que fort loin au-dessous de Bordeaux, au Bec d'Ambez, au confluent de la Dordogne et de la Garonne? De Rouqueyroux, - flanquée, au nord, du Pendit dominant la Bave et Saint-Céré, — au midi du Saint-Bressou, dominant le Célé et Figeac, l'arête granitique s'infléchit vers Lacapelle-Marival, et, peu à peu, effleurée d'abord, puis graissée, lubrifiée par la glaise du Limargue, s'enfonce et disparaît sous la table calcaire du Causse de Livernon et de Gramat. C'est ce pays, qu'il est convenu d'appeler le Ségala parce que le seigle, ce blé pauvre, était naguère avec le sarrasin et la pomme de terre l'unique nourriture de sa misérable population paysanne; et auquel aussi d'anciens actes donnent le nom, nom triste d'un triste pays, de Quercy noir.

C'est ce pays que M. Pierre Benoît a vu de son auto, au cours de ses randonnées, le long des routes qui montent de Saint-Céré à Latronquière et à Sousceyrac ou qui serpentent à travers le Communal, aux confins de l'Auvergne, désert de bruyères, noir, l'hiver, tout rose, en août et septembre, d'où émergent, de-ci-de-là, le panache vert tendre frissonnant au moindre souffle, et le tronc laiteux de quelques bouleaux. De ce paysage dont la mélancolie se teinte de poésie et se pare aussi parfois de grandeur, M. Pierre Benoît, d'un trait sobre, pénétrant et clair en a fixé la physionomie définitive. La page qu'il a écrite en tête de son roman restera, qu'on ne pourra désormais détacher de ce Livre du Quercy, livre éternel, œuvre collective, aux feuillets sans cesse raturés, effacés, déchirés, où ne survivent et ne doivent rester que les pages qu'a tracées une main sûre, dessin net et précis, ne supportant ni ratures ni retouches. La page de M. Pierre Benoît est de celles-là. On peut dire que le Ségala a trouvé en lui un peintre inespéré. Il en est des paysages, comme des personnes, qui ne doivent leur notoriété qu'au talent du peintre qui les a posés sur sa toile. Nous sommes quelques-uns — des

l'aimer tel qu'il était, notre pays. Iso-lé, perdu, il restait ainsi plus nôtre; le voilà ouvert à toutes les invasions. Les vieux se lamentent, les jeunes se réjouissent. M. Pierre Benoît a fait la joie des jeunes. Il est décidément un homme heureux, qui de la vie ne cueille que les fleurs et les sourires. Je suis du clan des vieux. Je m'associe certes, de grand cœur à la gratitude que nous lui devons, tous, pour la mise en beauté de notre Ségala, pour la couleur du ta-bleau qu'il en a fait. Mais ma gratitu-de s'arrête au peintre. Je ne pardon-ne pas au romancier les faux bonshommes et les malhonnêtes gens dont il a peuplé le paysage. Méritions-nous pareille défaveur ? Quelle nécessité lui imposait d'obscurcir ainsi un tabeau dont la vérité et la lumière avaient émerveillé nos yeux et ému nos cœurs?

Oh! je sens bien que je dois à cette

AVANT LE BANQUET DE PIERRE BENOIT

heure paraître un peu bien provincial à M. Pierre Benoit. Mais qu'il veuille bien songer que je ne suis qu'un paysan ou un petit bourgeois du Ségala, et que les remarques que la lecture de son livre m'a suggérées ne peuvent avoir un intérêt que faites sous cet angle d'un particularisme un peu étroit et même, si l'on veut, borné. La publication d'un roman de M. Pierre Benoit est toujours un événement littéraire : Le déjeuner de Sousceyrac, comme tous les autres, a suscité des commentaires dans toute la presse et si le Journal du Lot accueille mon papier ce n'est évidemment pas pour ajouter un article de plus aux innombrables articles qu'a fait éclore le dernier roman de cet Albigeois ou de ce Landais dont les viscontins de Saint-Céré ont fait un Quercynois. Vous pensez bien que je n'ai pas eu la softise de vouloir faire de la littérature générale? C'est au Quercynois que j'en veux. Je lui en veux d'avoir enlaidi mon pays d'une collection de tristes personnages dont, avant lui, je n'avais jamais entendu parler. Que ce roman ait pour tout lecteur l'attrait qu'a tout autre œuvre de M. Pierre Benoit qui fait que lorsqu'on en a lu la première ligne on soit obligé, sans désemparer, d'aller jusqu'à la dernière, d'accord; que même il apparaisse à beaucoup comme un chef-d'œuvre pouvant se raccorder aux « Scènes de la vie de province » de Balzac, j'en conviens. Et certes il n'est chez l'auteur du Père Goriot ou d'Eugénie Grandet de page plus émouvante que celle où Armande arrache à son père, le notaire faussaire, l'aveu de son crime. Je ne conteste pas à M. Pierre Benoit son talent de romancier, ce qui serait d'ailleurs le comble de la sottise; au contraire je lui en trouve trop. C'est bien là le malheur: c'est ce talent qui risque de faire croire à la réalité des sales individus qu'il a installés dans son roman. Il en est qui veulent étouffer l'éloquence parce qu'elle a servi quelques fois à innocenter un assassin. L'écrivain peut être aussi dangereux que l'orateur. Ce n'est pas" l'assassinat de Fualdés qui a donné à Rodez cette lugubre et triste silhouette que Barrès lui-même trouve à cette ville, c'est la complainte que composèrent, galéjade macabre, Jules Janin et quelques autres journalistes parisiens dans les intervalles des audiences. N'est-il pas à craindre que le talent de M. Pierre Benoit n'imprime à jamais à notre Ségala, quant à la moralité de ses habitants, et plus particulièrement de sa bourgeoisie terrienne, une défaveur que rien ne justifie?

J. MALRIEU.

Lire la suite en deuxième page

d'enormes bonbonnes contenant cent part les « ténors » de la politique incinquante litres de lait, pour son alimentation. D'autres bonbonnes contiennent cent litres d'eau sacrée du Gange pour le bain. Ce qui tendrait à démontrer que 1e

mahatma boit beaucoup et se lave peu. Quelques accords.

ternationale. De tous, lord Robert Cecil, le délé-

gué britannique, fut le plus long.
M. Grandi fut le plus bref.
Mais l'ovation qui accueillit la péroraison du discours de M. Briand fut la plus forte et la plus longue.

main, sept minutes,

Elle dura exactement, montre en LE LISEUR

Chronique du Lot

LE DÉJEUNER DE SOUSCEYRAG

lu par un Ségalin

Me serait-il possible de justifier que les personnages du roman sont hors du cadre topographique que M. Pierre Benoit a choisi? Combien d'invraisemblances ne pourrai-je pas signaler, et combien d'erreurs aussi, comme par exemple cette étymologie singulièrement péjorative qui fait, à l'origine de Latronquière, un repaire de voleurs, latronum quies, tout comme Rome d'ailleurs. Mais il y faudrait à cette démonstration une longueur de papier hors de la portée de ma main. Et si attrayante pourrait-elle être cette étude pour quelques rares Quercynois, elle n'en resterait pas moins rasante pour tous les autres. Et puis quoique âgé, j'ai aussi ma coquetterie, mon quant à soi. Je ne tiens nullement à me donner le ridicule d'un vieux singe cherchant des poux dans la crinière d'un lion. Et Dieu sait si elle est bien fournie celle de notre jeune académicien. Le maréchal Canrobert était très jaloux de ses cheveux bouclés; la maréchale elle-même s'y brûlait les doigts. « Ne touchez pas à ces cheveux, madame, ils appartiennent à l'histoire. » C'est un mot que l'histoire a retenu. M. Pierre Benoit est devenu un compatriote de Canrobert. Je n'aurai garde d'aller fourrager même littérairement, - dans sa chevelure. Je laisse ce soin — c'est d'ailleurs son droit - à cet autre lion de l'Académie qui, celui-là, depuis longtemps, n'a plus de crinière, qui attend M. Pierre Benoit sur le seuil du palais Mazarin, M. Henri de Regnier.

Une ressource nous resterait pour faire rectifier les erreurs préjudiciables à notre bonne renommée : ce serait de faire un procès à M. Pierre

Benoit. Pourquoi pas?
Une petite ville de la Somme ou du Pas-de-Calais ne fait-elle pas un procès à l'auteur de « l'Asphyxiée » sous prétexte qu'elle est, sous ce vocable, désignée comme étant une cité malsaine dont doivent s'écarter les touristes. Il est vrai que l'on prétend que c'est l'auteur, qui n'a pas la no-toriété de M. Pierre Benoît, qui se fait faire ce procès pour s'en donner une. M. Pierre Benoît n'en est plus là. Et lui faire un procès serait apporter de l'eau à son moulin qui en a plus qu'il n'en faut.

Alors il ne nous reste qu'à réserer nos droits, à empêcher la prescription : je me borne pour le moment à m'inscrire en faux. Nous plaiderons la semaine des quatre jeudis.

Cette inscription en faux n'a pas empêché Philippe Castanié — une vieille connaissance de plus de quarante ans - de m'inscrire pour le banquet de Saint-Céré. Vous pensez bien que je ne vais pas encore m'inscrire en faux contre cette inscription. J'irai.

Ce qui serait curieux c'est que j'y rencontrasse le notaire Labeyrie et sa fille Armande. Si ces deux personnes ne sont pas des êtres imaginaires, mais réels, ils ne peuvent manquer de s'y trouver. Car, d'une part, Armande ne peut se plaindre du portrait qu'a dressé d'elle M. Pierre Benoit. Sa silhouette élégante, sa ligne féminine n'ont rien d'une provinciale étriquée. Elle peut affronter, sans en souffrir, le voisinage des plus séduisantes femmes de lettres venues de Paris; et M. Labeyrie, d'autre part, complètement rassuré maintenant sur les suites de son crime, respecté plus que jamais, homme important, ne peut être absent d'une cérémonie où viendra toute personne ayant quelque notoriété dans le pays. Si cela arrive, ce sera, je le reconnais, la ruine de mon argumentation et la consécration de la vérité et de la réalité des personnages du Déjeuner de Sousceyrac. J'avoue que ce ne sera pas sans étonnement que j'entendrai, au champagne, sous un tonnerre d'applaudissements, dans cette euphorie communicative de la fin des banquets, annoncer la promotion attendue de M. Labeyrie et que ma surprise sera grande de voir M. Pierre Benoit détacher de sa boutonnière pour la lui passer sa rosette de la Légion d'honneur.

J. MALRIEU.

-<>><>> Armée

MM. Cochet, Darnault, Monnot, élèves de l'Ecole spéciale militaire, sont nommés sous-lieutenants et affectés au 16° tirailleurs sénégalais.

Gendarmerle

M. Guisbert, du Lot, est admis comme élève-garde dans la Garde Républicaine de Paris (arme à che-

M. Chartrou, du Lot, est admis également (arme à pied).

Maître armurier

Le caporal Armand, du 16° tirailleurs sénégalais est désigné pour suivre, du 1er octobre 1931 au 30 septembre 1932, au parc d'artillerie de Clermont-Ferrand, le cours pour l'obtention du brevet de capacité de maître-armurier.

Les vipères

M. Delfau, épicier à Aynac, a tué une vipère, genre aspic, et 21 vipereaux. Cette année, ces dangereux reptiles pulullent dans la région.

Avant le banquet de Pierre BENOIT , CHAMBRE DE COMMERCE DU LOT

La Chambre de Commerce du Lot s'est réunie le mercredi 9 septembre 1931, à 10 heures 30 du matin, sous la présidence de M. Orliac, Président. En ouvrant la séance, M. le Président remercie M. le Préfet d'avoir bien voulu honorer de sa présence cette réunion, dont l'ordre du jour se trouve relative-ment peu chargé en raison des vacan-

Sur rapport de M. Delpuech, la Chambre s'associe à un voeu du Syndicat National des Vins et Spiritueux, tendant à l'unification des tarifs des transports des vins de liqueur, des vermouths et apéritifs à base de vin.

Communication est donnée:

a) d'une circulaire de M. le Ministre du Commerce et de l'industrie, ayant pour objet les encouragements à accorder aux Sociétés de Crédit Immo-bilier instituées en vue de favoriser les constructions d'habitations à bon mar-

A ce propos M. Gayet, vice-président de la Chambre et président du Crédit Immobilier du Lot, donne de très intéressants renseignements sur les opérations de la Société; grâce aux prêts consentis et aux subventions obtenus, de nombreuses habitations ont été édifiées ou sont en construction dans le dé-

M. le Président est heureux de l'oc-casion qui lui est offerte de rendre hommage à l'activité et au dévouement de M. Gayet qui ne menage à cette œu-

vre ni son temps ni sa peine.
b) D'une lettre de M. le Ministre du Commerce à la Région Economique de Bordeaux, en réponse au vœu émis par la Chambre de Commerce du Lot, touchant la dernière émission d'obligations du Crédit Foncier.

c) Des lettres de MM. les Parlementaires du Lot approuvant le vœu de la Chambre de Commerce contre l'augmentation de la taxe sur l'essence.

L'Assemblée charge son Président de transmettre ses vifs remerciements à MM. les Sénateurs et Députés pour l'appui qu'ils ont bien voulu donner à ce vœu, et en outre, à M. de Monzie et à M. Malvy pour leur énergique et efficace intervention auprès de M. le Ministre du budget en faveur des bouchers et charcutiers du département, menacés d'un relèvement des chiffres déclarés par eux depuis cinq ans, pour la per-ception de l'impôt sur les bénéfices commerciaux.

M. le Président dépose sur le bureau le compte rendu in extenso des réunions tenues le 2 juin par l'Assemblée des Présidents, et le 26 mai par le Comité de la Région Economique de Toulouse, au cours desquelles, après une longue et vive discusion, fut adopté le vœu pour le remplacement de l'impôt du chiffre d'affaires par une taxe à la

Il rappelle que cette question du chif-fre d'affaires a toujours été l'objet des préoccupations de la Chambre de Commerce du Lot, à qui revient l'honneur d'avoir fait porter le forfait de 200.000 à 300.000 fr.

Pour ceux des membres de la Cham-bre qui n'y ont pas assisté, M. le Président donne des détails sur la réunion organisée à Cahors le 5 septembre par la Fédération du Commerce et de l'Industrie du Lot, en vue de rechercher avec M. Sindou, avocat à la Cour d'Appel de Paris, spécialisé dans les lois fiscales, les modifications qu'il conviendrait d'apporter au régime actuel de la taxe sur le chiffre d'affaires et de l'impôt sur les bénéfices commerciaux. M. Sindou fut prié d'établir un texte légis-

Après échange de vues, la Chambre adopte la première partie d'un vœu transmis par la « Fédération des Groupements Commerciaux et Industriels Rouergue-Auvergne-Quercy, relatif aux rapports entre les Chambres de Commerce et les Groupements Commer-

Ensuite la Chambre accorde une bourse de 500 francs à deux jeunes gens du département, élèves à l'École Supérieure de Commerce de Toulouse.

LA MAJORATION DE 10% SUR LES IMPOTS

-<>総<>--

Le ministre des finances communique la note suivante:

Le récent décret, majorant du dixième, à compter du 1er octobre 1931, les sommes restant à recouvrer sur les contributions directes et taxes établies pour les années 1930 ou antérieures et comprises dans des rôles mis en recouvrement avant le 1º avril 1931, ne s'applique qu'aux im-pôts qui devaient être payés pour l'année 1930 et en aucune façon à ceux afférents à l'année 1931.

« Il importe de remarquer, tout d'abord que la majeure partie des sommes restant à recouvrer au titre de l'année 1930 comprend des cotes intégralement échues et qui auraient dû être payées soit depuis le 1er août 1930, soit, le plus souvent, depuis le 31 octobre 1930. Il y a lieu de souligenr qu'au cours de ces dernières années la majoration a toujours été appliquée à des dates beaucoup moins tardives (1er juillet en 1928 et 1929 et 1er août en 1930).

« C'est précisément en considération de la situation économique actuelle que la date d'application de cette surtaxe aux sommes restant dues au titre de 1930 a été différée jusqu'au 1er octobre prochain. Cette mesure ne comporte aucune rigueur particulière et les contribuables qui n'ont pas acquitté les impôts passibles de la majoration ont donc généralement bénéficié d'un sursis de paiement exceptionnellement étendu et variant de 6 à 14 mois. »

Pour les Viticulteurs

La loi du 4 Juillet 1931 et le décret du 1er août suivant renferment une série de mesures qui ont pour but de régulariser le marché des vins et de développer la consommation de cette boisson hygiénique.

A cet effet, l'administration des contributions indirectes attire tout particulièrement l'attention des viticulteurs sur les articles 1 à 4 reproduits ci-après qui indiquent, de façon précise, tous les éléments anciens et nouveaux qui comporte la déclaration de récolte.

Article premier. - La déclaration de récolte souscrite en exécution de l'art. 1er de la loi du 29 Juin 1907, doit indiquer, independamment des renseignements particuliers prévus par la règlementation sur les appellations

1. Les quantités respectives de vin blanc et de vin rouge ou rosé produi. tes ou restant en stock des années antérieures, y compris le vin réservé à la consommation familiale;

2. La superficie des vignes sur lesquelles ces vins ont été récoltés. Est comprise uniquement dans la déclaration, la superficie des vignes en production:

3. S'il y a lieu, le volume ou le poids des vendanges fraîches expédiées, ou le volume ou le poids de celles reçues;

4. S'il y a lieu, la quantité de moûts expédiés ou recus.

La déclaration de récolte est obligatoire même si toute la récolte est vendue à l'état de vendanges; le volume du vin représenté par les vendanges expédiées est calculé à raison de 2 hectolitres de vin par 3 hectolitres ou 300 kilogrammes de vendange.

Art. 2. - Dans le cas de bail à portion de fruits, seul le métayer ou colon partiaire déclare la superficie des vignes en production, en tenant compte, s'il y a lieu, des distinctions prévues à l'article ci-après.

Chaque co-partageant indique, dans sa déclaration, la quantité de vin blanc et de vin rouge ou rosé qui luiest attribuée, ainsi que les noms et domiciles des autres co-partageants

Art. 3. - Lorsque la récolte comprend pour partie seulement, soit des vins destinés à la fabrication d'eauxde vie bénéficiant de la présomption légale inscrite à l'art. 24 de la loi du 6 mai 1919, soit des vins ayant droit à une appellation d'origine déclarée avant le 1er Janvier 1926, le producteur doit indiquer, pour chaque catégorie de ces vins, outre la quantité obtenue, la superficie des vignes qui les ont produites.

Art. 4. - Les parts de récolte prélevées par les coopératives ou associations sont imputées au compte de chacun des adhérents et comprises dans leurs déclarations.

« LA DETTE »

Pour cinq francs, vous pouvez avoir la chance de gagner une bicyclette ou une motocyclette, ou encore une auto, ou même un avion! Et vous êtes certain dans tous les cas de participer à une grande et belle œuvre.. Souscrivez donc sans tarder à « La Dette » qui groupe les 4 grandes associations de mutilés: Gueules Cassés, Aveugles de guerre les plus grands invalides, les Ailes Brisées. Des bureaux de souscription sont ouverts dans toute la France. Les dons sont également reçus au siège de « La Dette », 146, avenue des Champs Elysés à Paris.

Compatriote

Notre compatriote, M. Theulier, de Bétaile (Lot), bibliothécaire en chef de l'Université de Poitiers, est admis à faire valoir ses droit à la retraite. Il est remplacé par notre compatriote M. Brillant, gendre de M. Courounet, instituteur en retraite à Gour-

Victime de deux voleurs

Notre compatriote M. Valette, demeurant à Agen, mais originaire de Salviac, a été victime de deux voleurs qui pénétrèrent dans son appartement, Boulevard de la République, à Agen, et lui dérobèrent 2.000 fr.

Les deux voleurs, d'origine espagnole, ont été arrêtés.

Les réservistes pourront voter aux élections cantonales

Le ministre de la guerre a décidé qu'aucun réserviste ne sera maintenu sous les drapeaux ou convoqué aux époques où doivent avoir lieu les élections cantonales des 18 et 25 octobre 1931.

Mouvement des vins

Voici le mouvement des vins dans le Lot, pendant le mois d'août 1931. Quantité de vins enlevés des chais des récoltants: 6.819 hectolitres, quantités de vin soumises au droit de circulation: 13.803 hectolitres. Stock commercial existant chez les marchands en gros: 7.663 hectolitres.

CAHORS

Les Anciens Elèves du Lycée Gambetta

L'Association des Anciens Elèves du Lycée Gambetta a célébré, dimanche, le cinquantenaire de sa fonda-

Le banquet a été servi dans le réfectoire du lycée, 70 convives y assistaient. Il avait été organisé par les soins attentifs et délicats de M. Torelli, économe, qui fit confectionner un menu des mieux choisis.

Certes, il aurait fallu être difficile pour ne pas en apprécier le mérite. Au risque de faire « saliver » ceux qui ne l'ont pas savouré, le voici : Huîtres de Marennes arrosées de

Graves; Langoustes à l'américaine avec du

château Lemayne blanc 1920; Galantine de volaille avec les vins des Hospices de Beaune 1924; Cèpes bordelaises. Perdreau rouge

Bombes napolitaines, Heidsick mo-Fruits de plein vent avec le Heidsick Extradry;

lardé de noir avec le vieux Cahors

Café, vieil Armagnac, liqueurs. Tous les convives ont été ravis. Aussi bien, pendant le repas, l'Or-phéon de Cahors s'est fait entendre dans quatre chœurs, dont « Les Ribos del Lot », sous la direction de M. Gustave Barreau.

Directeur et chanteurs ont été vi-

vement applaudis. Au dessert, M. Lacaze, en un éloquent discours, a salué les camara-des présents et les a remerciés d'avoir assisté à la Commémoration du Cinquantenaire de l'Association des Anciens Elèves du Lycée Gambetta.

prit la parole, et porta un toast aux membres de l'Association. Les discours furent salués par de vifs bravos. Puis, des camarades racontèrent, pour la plus grande joie des auditeurs, de ces bonnes « his-

M. le docteur Lacoste, à son tour,

toires » qui provoquent, toujours, le sourire. Les convives ne s'ennuyèrent pas à table, puisqu'aussi bien, ce n'est qu'à 5 heures que prit fin le banquet.

*** La soirée théâtrale

Un nombreux public s'était rendu au théâtre pour assister au séduisant spectacle que les organisateurs lui avaient préparé. La soirée débuta par un prélude musical où Mlle Germaine Gagniayre, notre charmante compatriote, fit admirer un art du chant que bien des cantatrices en renom lui envieraient et l'éclat d'une voix dont le métal sonore est de la plus belle qualité. Les deux morceaux qu'elle interprêta lui valurent un si vif succès qu'elle dut céder à l'insistance de l'auditoire et en chanter un troi-

Après elle, nous eûmes la satisfaction d'entendre M. Jean Nouyrit, violoncelliste aux Concerts Pasdeloup et à l'orchestre de l'Opéra, dont la carrière artistique à Paris, à peine com-mencée, est déjà brillante. Le beau talent de notre jeune compatriote a fait merveille dans un intermezzo de Granados, puis dans un Lied de Philippe Gaubert, qui, présent dans la salle, fut longuement acclamé par l'auditoire.

On entendit ensuite la fine et jolie comédie de Jacques Dapoigny: Comment l'esprit vient aux garçons, dont une interprétation de tout premier ordre fit valoir le charme et l'esprit. M. Jean Weber, de la Comédie-Française, et Mlle Juliette Verneuil, de l'Odéon, menèrent la pièce avec un entrain et une verve endiablés. Ils étaient entourés d'artistes excellents qui composaient avec eux un ensemble d'une parfaite homogénéité.

Ce spectacle d'une si belle tenue obtint un très grand succès.

Après la soirée

Après la représentation théâtrale, il y eut une réunion dans le réfectoire du Lycée, à laquelle assistèrent les membres du bureau de l'Association, leurs familles, les artistes qui avaient donné la représentation. Il y avait, environ, cinquante personnes.

Un champagne d'honneur fut servi: M. Lacaze, dans un toast chaleureux, salua les personnes présentes, et adressa de vives félicitations, aux artistes de la troupe, à Mlle Ganiayre et à M. Jean Nouyrit.

Après cette réunion tout intime, chacun se retira. -<>綴<>-

Rentrée des classes

La rentrée des classes aura lieu vendredi 2 octobre.

Le Directeur de l'Ecole publique de garçons se tiendra tous les jours à la disposition des familles, de 2 h. à 4 h., à partir de lundi 28 septembre.

Nécrologie

Vendredi matin ont eu lieu à Cahors, les obsèques de M. Delbos, répétiteur en retraite, décédé à l'hôpital de Cahors où il était venu pour subir une opération. M. Delbos avait été répétiteur au ly-cée Gambetta de 1890 à 1893 et avait

laissé à ses anciens élèves le souvenir d'un excellent maître. Le corps a été inhumé à Cahors en

attendant son transfert prochain dans un caveau de famille à Figeac. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Contravention

Les gendarmes de Cahors ont dressé contravention pour défaut d'éclairage de leur bicyclette aux nommés C., de Cardaillac, et Jean P., de Cahors.

Un peu d'eau s. v. p.

Ah! ça! Un peu d'eau! Est-ce qu'il n'a pas assez plu, durant deux semai-nes de suite? Et qui demande de l'eau? Eh! bien! ce sont les habitants de la rue Wilson. Et à vrai dire, ils ont rai-

On a fait un rechargement goudronné dans cette rue. La poussière s'entasse dans cette rue. La poussière s'entasse, car le passage des autos est continuel.

Quand il pleut, la rue est nettoyée.

Mais dès que le soleil apparaît, dans deux jours seulement, la rue est poussiè-

Il faut songer à la laver et pour cela, le concours de l'arroseuse est indispen-

Quand se décidera-t-on à faire arroser la rue Wilson? Les Ponts et Chaussées sont chargés du balayage de la rue

et la ville de l'arrosage! Il suffit que les deux servivces s'entendent. Dans tous les cas, habitants, passants, demandent que la poussière soit enlevée de la rue Wilson.

---<>\%<>-

Syndicat d'initiative de Cahors Comme nous l'avons annoncé, un autocar de 20 places partira le 27 septembre, à 8 heures du matin pour se rendre à St-Céré à l'occasion des fêtes Pierre Benoît. Seize adhésions avaient été enregistrées samedi matin. Il reste donc quelques places disponibles, pour lesquelles on peut se faire inscrire jusqu'au 25 septembre, dernier délai. Les personnes qui ont déjà donné leur nom soit à M. le Secrétaire Général de la Mairie, soit au Président du Syndicat d'Initiative sont informés que leur adhésion est considérée comme ferme et leur place retenue au prix de 30 francs, aller et retour compris.

Fédération des tabacs

Le bureau de la Fédération des tabacs du Lot sera reçu le mercredi 23 courant, à 9 h. 30 par M. Laval président du Conseil des ministres.

Orphéon de Cahors

Dimanche, ainsi que nous le relations d'autre part, l'Orphéon de Cahors s'est fait entendre au cours du banquet de l'Association des Anciens

Elèves du Lycée Gambetta.

A 1 h. 1/2, le concert terminé, l'Orphéon s'est rendu à Caussade, ou avait lieu la fête votive. A 3 heures, devant le Monument

aux Morts, il a chanté deux chœurs. Puis, quittant Caussade, l'Orphéon est arrivé à Montauban, où il a pris part aux fêtes du centenaire du grand musicien montalbanais Saintis. Devant le monument de Saintis,

l'Orphéon s'est fait entende dans deux chœurs du célèbre musicien. Le soir, au retour, il s'est arrêté. de nouveau à Caussade, où, arrivé à 11 heures, il a donné, devant une foule nombreuse, un brillant concert

qui a duré jusqu'à minuit. Les orphéonistes cadurciens ont été l'objet de chaleureux bravos de la part des Montalbanais et des Caussadais.

Nos vives félicitations aux excellents chanteurs.

Trouvaille

Il a été trouvé un petit sac à main par M. Courba; une gourmette-bracelet, par Mme Delpon; un coupon d'étoffe, par M. Cambon; un lorgnon doublé, par M. Gaza; un portemonnaie contenant une petite somme, par M. Bousquet, Jean; un portefeuille contenant une petite somme, par M. Monserrat; un porte-monnaie contenant une petite somme, par M. Besombes; une montre-bracelet, par M. Secher.

Tombé de la machine

M. Jossé, chauffeur à la Cie du P.-O., du dépôt de Brive, est tombé de la machine sur la voie près de Brive. Il a été fortement contusionné, mais ses blessures ne mettent pas ses jours en danger.

Suicide

Samedi matin, les habitants de St-Projet (commune de Limogne), aperçurent, dans un puits, le corps du nommé Emile Delrieu, propriétaire à St-Projet, âgé de 43 ans.

Des constatations faites, il résulte que Delrieu s'est donné volontairement la mort.

Renversé par une auto M. et Mme Daubet, du Cap-de-Vil-

le, étaient occupés, samedi soir, à charger du mobilier devant la maison de la famille Constanty, à la Callopie, route de Cressensac. Leurs trois enfants s'agitaient autour d'eux, quand survint, à toute allure, une auto conduite par son propriétaire, habitant Limoges, qui renversa l'un des trois enfants. Le choc fut violent, la tête et le corps furent fort contusionnés, un doigt de la main gauche fut presque sectionné. M. Gramat, concierge de la mairie, et garde-champêtre, arrêta l'auto, dressa procès-verbal. L'enfant, transporté chez lui, recut les soins immédiats. Son état est assez grave.

Incendie

Le Parquet a été prévenu qu'un violent incendie a éclaté dans la maison de M. Bon, située au plateau de St-Sylvestre (Latronquière). Le feu éclata pendant la nuit de samedi. En queques instants, la maison fut en flammes.

Les membres de la famille eurent de grandes difficultés pour s'enfuir. Ils durent partir à demi-vêtus.

Toute la maison a été détruite. On ignore les causes de ce sinistre.

Accident

M. Diez Matéo, macon à Cahors, chez M. R. Luga, a été blessé au pouce droit. Trois semaines d'incapacité de The second second

Fête de Labéraudie

La fête votive de Labéraudie-Cahors a été célébrée avec éclat par la jeunesse. Le coquet village était décoré avec beaucoup de goût. Le temps était très favorable.

Aussi bien, dans la journée et dans la soirée un service de transport par auto a eu lieu. Des groupes nombreux de jeunes gens, de jeunes filles, de visiteurs arrivaient à tout moment de la journée.

Les promeneurs assistaient à un excellent concert qui fut joué de 5 à 6 heures par les musiciens de « l'Avenir Cadurcien' », venus spécialement à Labéraudie. Ils furent vivement applaudis. Le bal qui eut lieu fut très

animé. La soirée, une foule considérable se trouvait à Labéraudie qui était illuminée avec goût. Jusqu'à minuit,

les danseurs furent nombreux. Il en fut de même dans la journée et la soirée de lundi. On peut dire

que la fête de Labéraudie a obtenu

un vif succès. TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 19 septembre 1931 Abus de confiance. — Une artiste dramatique qui avait été condamnée, par défaut, à 3 mois de prison, fait opposition à ce jugement. Le tribunal

Blessures involontaires. — Le tribunal condamne à 16 fr. d'amende Mme R..., demeurant à Agen, pour blessures involontaires.

PALAIS des FÊTES

MERCREDI 23 — JEUDI 24

SAMEDI 26 - DIMANCHE 27 Matinée et Soirée

SEMAINE DE GALA Actualités sonores et parlantes. Janot lapin vagabond, Dessin animé

LA FEERIE DU JAZZ Super-production sonore et chantante entièrement en couleurs

avec dialogue français
interprété par Paul Whiteman
et son célèbre orchestre
Il s'agit bien d'une féerie et d'un jazz.

La féerie réside dans la prodigalité des couleurs, des décors somptueux, des costumes étincelants et de la mise en scène grandiose. Le jazz, c'est Paul Whiteman et son célèbre orchestre. Un spectacle magnifique et complet.

LA PRISON EN FOLIE

Une production des Etablissements Braunberger-Richelié. Grand film

Yvette Netter, Suzanne Dehelly, Hellen Un film d'humour et de gaîté françaititres de deux chansons qui y sont

entièrement parlant français

avec les vedettes : Bach. Noël-Noël.

créées : « On est bien malheureux Quand on est amoureux »

et « On n'sait jamais c'qui peut vous arriver ».

Sports

TENNIS-CLUB CADURCIEN Le joueurs qui désirent prendre part au Tournoi de tennis qui aura lieu les samedi 26 et dimanche 27 septembre sur le terrain du Parc de l'Evêché, sont priés d'envoyer leur engagement au siè-ge social de la Société, Café Tivoli, téléphone nº 8, avant le vendredi 25 septembre à midi. Prix d'engagement :

10 fr. par joueur. Les personnes qui veulent prendre part au dîner organisé par le Tennis Club Cadurcien, à l'occasion de ce tournoi, à l'Hôtel Terminus le samedi 26 septembre à 20 heures (dîner qui sera suivi d'un bal) doivent adresser leur adhésion soit au siège de la Société, soit à l'Hôtel Terminus, téléphone nº 50, avant le mercredi 23 septembre, dernier

Groupe sportif figeacois. — Le 4 octo-bre prochain, le stade de Londieu ouvrira ses portes, car le groupe recoit, ce jour-là, le S. C. tulliste pour l'ouverture

de la saison 1931-1932. La Commission de rugby vient d'établir un calendrier complet qui sera adressé très prochainement à tous les fervents du rugby. L'entraînement commencera aujourd'hui dimanche et tous les joueurs sont priés de se rendre ce soir à 14 h., à Londieu, pour prendre

leur premier galop.

Le jeunes gens qui désireraient pratiquer le rugby sont également priés de se trouver au terrain et de se mettre en rapport avec la Commission de rugby qui procédera à leur affiliation.

************************************ Arrondissement de Cahors

Lamagdeleine

Fête des vendanges. - Dimanche 27 septembre, aura lieu, dans notre commune, la fête des vendanges. Il y aura grand bal de jour et de

Il est certain que cette fête attirera de nombreux visiteurs dans notre commune, où le meilleur accueil leur sera réservé.

Boissières

Fète votive. — La fête annuelle aura lieu les 26, 27 et 28 septembre. En voici le programme: Samedi. Annonce de la fête par des fusillades; bombardement. Bal de

Dimanche. Réveil en fanfare. 8 heures, hommage au Monument aux Morts. Distribution des bouquets aux jeunes filles. - 11 heures, apéritifconcert. — 14 heures, farandole, jeux divers. — 16 heures, départ d'un bal10n, grand bal. — 20 heures, grand | succès de ces concerts, où il n'y eut feu d'artifice, tirage de la tombola,

Lundi. Jeux divers. Concours de quilles. Bal de jour. Le meilleur accueil est réservé aux étrangers. Le Comité ne répond pas des accidents. Cassagnes

Hyménée. — Samedi a été célébré le mariage de Mlle Marcelle Clerc, fille de M. Clerc, propriétaire à la Roque, avec M. Touaille, de Vire. Nos meilleurs vœux de bonheur.

Duravel

Séances récréatives. — Dimanche ont eu lieu les deux séances récréatives qui ont été un vrai régal musical, artistique et comique.

Les organisateurs ont réussi, grâce à leur dévouement, et leur initiative, à faire des merveilles étant donné le peu de temps dont on disposait. Le mérite en revient à Mlle J. Borredon et M. Roland Delsol, qui se sont dépensés sans mesure.

C'est dans une salle archi-comble, à chacune des deux représentations que les artistes bénévoles ont amusé et ravi le plublic.

Dans la première partie, après une ouverture « Marche solennelle », exécutée par piano (Mlle Richard) et violons : MM. Gipoulou, chef d'orchestre, Mlle Delmon, Maurice Pichot, une pièce « le charleston marseillais », scène comique interprêtée par les enfants de l'école de garçons a obtenu un grand succès, surtout le jeune Barreau (le Charlatan).

Puis venaient un monologue amusant, dit par Fernand Bayles; un deuxième par Mlle Louise Delmon, épisode de guerre fort applaudi.

« Il y a bourse et bourse », scène comique par MM. Yves Cazabonne, Robert Cazabonne, Robert Moles et Robert Bonis a charmé l'assistance tout entière. Puis M. Yves Cazabonne chantant d'une voix captivante, douce et prenante, nous a fait entendre plusieurs morceaux qui lui ont valu d'être rappelé plusieurs fois. Mlle Lucienne Valadié a dit gen-

timent « la robe », poésie très fine et sentimentale et Mile Pendaries a chanté avec une voix agréable de jolies romances.

Maurice Rédoulès a comme toujours déchaîné le fou-rire avec ses chansons et monologues comiques, et Mlle Monette Delmon et M. Yves Cazabonne nous ont donné en duo un répertoire fort amusant de chanson-

L'orchestre clôturait la première partie de cette séance par « la Veuve Joyeuse », piano et violons.

Après un entr'acte de 10 minutes, la scène s'ouvrait par « un examen sérieux », dont les Jeunes G. Bézy et Edmond Delmon étaient les acteurs émérites. « La veillée », de François Coppée, dite par Mme Bézy avec un naturel, une diction parfaite ont captivé et ému aux larmes tout l'audi-toire.

« Un soir de rafle » très joli mor-ceau de piano, par Mlle B. Richard, a été fort goûté, ainsi que les solos de violon du jeune Pichot (11 ans), virtuose d'avenir qui nous a donné: « la Berceuse de Jocelyn »; « Si j'étais roi »; un air de « Manon », avec un sens musical bien au-dessus de son

M. Brunet de Prayssac, désopilant dans son répertoire (genre Ouvrard) a fait rire aux larmes, soit seul, soit avec Mlle Redoulès dans « l'ami Bidasse ».

Ue petite comédie, « le rat » jouée par Mlles Delmon, Labroue, Bonafous a amusé par l'expression de frayeur peinte sur le visage des interprêtes, et par leurs gestes apeurés. Ensuite tous les artistes en chœur,

accompagnés par le violonistes de talent qu'est M. Gipoulou, fils du Directeur du Cours Complémentaire de Prayssac, ont chanté à pleine voix « les Echos du Quercy ».

Comme finale, « le tango-d'amour » a été joué par M. Gipoulou, Mlle Delmon, M. Pichot, violons, Mlle Richard, piano, et chanté par M. Y. Cazabonne.

Nous ne saurions trop remercier tous ces artistes qui se sont prêtés de si bonne grâce, et ont contribué au truel Louis, Pagès Jean et Vilhiès Jean.

pas une note discordante.

Nous adressons à tous nos félicitations, car tous et toutes étaient à la hauteur de leur tâche. Les places et quêtes ont rapporté 660 fr. lesquels permettront de payer des fournitures scolaires aux enfants indigents, qui du fond de leur cœur disent à tous : *****************************

Arrondissement de Figeac

Tribunal correctionnel du 18 sepembre. — Accident d'auto. — Une affaire d'accident d'auto qui s'est produit à Lacapelle-Marival est renvoyée au 17 novembre.

Abandon de famille. - Renvoyé au 6 octobre le jugement relatif à un abandon de famille.

Vol. - Liauzun, de Figeac, est condamné à 15 jours de prison pour ol de lapins.

Délit de pêche. — Delmarty et Bonnet, de Saint-Jean-Lespinasse ont péché avec des engins prohibés. Le tribunal les condamne à 1 mois de prison avec sursis et à 100 francs d'amende sans sursis.

Groupe Sportif Figeacois. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Incendie. - Un incendie s'est déclaré aux abattoirs de la boucherie Soulié, à Biars. M. Soulié et son commis étaient occupés à brûler des soies d'un porc, lorsque, tout à coup, une flamme mit le feu à un bidon d'essence débouché. En quelques instants, l'abattoir était rempli de flammes. M. Soulié et son commis tentèrent d'éteindre le feu. Mais M. Soulié a été brûlé à une main. Les voisins accourus éteignirent le feu.

Cornac

Hyménée. — On annonce le prochain mariage de M. Sirieys, instituteur à Cornac, avec Mlle Gourdon, demeurant Ville-d'Avray (Seine-et-Oise). Nos meilleurs vœux de bonheur.

Rudelle

Naissance. — A Peyrou, naissance d'une fillette aux époux Espinas-Delfau leur troisième enfant. Nos meilleurs vœux.

Villégiature. — Au pays, en ce moment, beaucoup de compatriotes des « grandes villes » sont venus respirer l'air natal et profiter des vacances avant de reprendre leur emploi.

Latronquière

Obsèques. — Ces jours derniers ont été célébrées les obsèques de M. Julien Vabre, décédé à l'âge de 74 ans. Une affluence de parents et d'amis ont suivi le char et témoigné de vives sympathies à la famille, à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

Accident. - M. Fréjac, forgeron à Sénaillac, était occupé à ferrer un bœuf, lorsqu'une barre de fer se détacha et tomba sur la tête de M. Fréjac, qui, sous la violence du choc, fut renversé sur le sol.

Il reçut quelques soins. Son état n'est pas grave.

St-Hilaire-Bessonies

Mariage. - Nous venons d'apprendre le prochain mariage de M. Pierre de Lonjon avec Mlle Marie Scheffer, fille de M. Scheffer de Lorraine, où son père, ingénieur des Mines possède un magnifique château et de vastes domaines. La Bénédiction nuptiale leur sera

donnée en Lorraine le mercredi 23 septembre. Ils se rendront ensuite au château historique des Bessonies où fut arrêté le Maréchal Ney.

Nos meilleurs souhaits de bonheur aux futurs époux.

Sousceyrac

Hyménée. — Nous apprenons le ma-riage de M. Guimonet, brigadier de gendarmerie à Sousceyrac, avec Mlle Marie Barrès, du Moulin de Simon. Nos meilleurs vœux de bonheur.

Cambes

Noces d'Or. - Dimanche dernier 15 septembre, notre commune de Cambes fêtait les noces d'or des familles Des-

Un banquet fut servi à midi, chez Bec, hôtelier; rien n'y manquait. Au dessert. Mlle Merle adressa aux familles les félicitations de tous les amis et habitants. Malgré son grand âge, Mme Destruel Nathalie tint à remercier tous les parents et amis.

Saint-Céré

Déraillement. — Jeudi dernier, la ocomotive du tramway qui venait à SaintCéré, a déraillé au milieu de la a côte de La Croix-Blanche. Pour pouvoir la remettre sur la voie le personnel dut détacher les deux wagons qu'elle conduisait et qui étaient restés sur les rails, après les avoir callés pour les immobiliser, mais les cales ayant glisé ces deux wagons, chargés de charbon, roulèrent à vive allure vers Bretenoux et entrèrent en collision avec le tracteur de la voiture de M. Gay, exploitant d'un tir forain qui se rendait à la fête locale de

Le tracteur fut très abimé par le choc, heureusement que les personnes qui le conduisaient, voyant arriver les wagons, eurent le temps de sauter sur la route échappant ainsi à un accident qui aurait pu être grave. Le déraillement de la locomotive est dû au mauvais état de la voie, qui, en maints endroits laisse beaucoup à désirer.

*********************** Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Foire du 19 septembre. — Mercuriale: Bœufs de boucherie, 230 à 270 fr.; bœufs de travail, 200 à 300 fr., les 50 kilos; moutons de boucherie, 4 fr. 50; agneau, 5 fr. 50, le kilo; porcs de charcuterie, 250 à 300 fr., les 50 kilos; porcelets, 150 à 250 fr. la pièce; poules, 5 fr. 50; poulets de grain, 6 fr.; canards, 5 fr. 50; Lapins domestiques, 3 à 3 fr. 25, le kilo; lapins de garenne, 10 fr., piè-ce; Lièvre, 5 fr., la livre; Perdreaux, 10 à 13 fr., la pièce; avoine, 38 fr., le sac de 80 litres; froment, 38 fr., le carton de 30 litres; seigle, 28 fr.; maïs, 30 fr.; pommes de terre, 12 à 15 fr., le tout le carton de 30 litres ; oies, 50 à 100 fr., la paire; œufs, 5 à 6 fr., la douzaine.

St-Clair

Stupide plaisanterie. - Des individus, pour... s'amuser, ont traîné une faucheuse mécanique qui se trouvait dans un pré et l'ont précipitée dans le ruisseau.

Ce stupide amusement pourrait coûter aux coupables.

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine le décès de M. Pierre Villars, dit Henri; notre estimé concitoyen s'éteint à l'âge de 85 ans, entouré de l'affection de tous les siens.

C'est une personnalité bien Salviacoise qui disparaît; le défunt était un ancien combatant de la guerre de 1870; il avait été pendant longtemps conseiller municipal de Salviac.

A notre ami, M. Denis Villars si cruellement éprouvé, à tous les membres de la famille en deuil nous présentons nos bien sincères condoléan-

Hyménée. - Sous peu de jours sera célébré à Salviac le mariage de M. Gaston Mounié, frère du conseiller municipal de Salviac avec Mlle Eugénie Îragne de Laborie de Madone. Nous applaudissons à cette union, c'est un ménage de terriens qui lui n'ira pas grossir le nombre toujours croissant de ceux qui vont à la ville. Nos meilleurs vœux de bonheur et

de prospérité. L'assainissement du bas-quartier de la ville. - L'assainissement du basquartier de la ville a fait un pas de plus dans la voie des réalisations. Nous ap-prenons, en effet, avec plaisir, que plusieurs propriétaires des immeubles en nature de grange composant l'ilôt de bâtiments insalubres à exproprier ont déjà traité avec M. le Maire de Salviac. Bientôt l'accord sera complet, semblet-il, et le projet sera prêt. Espérons qu'il

sera réalisé dans un proche avenir. Nos visiteurs. - Tout dernièrement, M. Jacques, de Montréal (Canada), visitait notre petite cité et admirait le charme qui se dégage de la chapelle de Lolm. Les visiteurs sont de plus en plus nombreux en cette saison automnale.

L'ART DE FAIRE DES VINS MEILLEURS BONNE CONSERVATION

Les Viticulteurs doivent éviter de mettre sur le marché des Vins défectueux qui ne se conservent pas et qui sont d'un écoulement difficile.

La Pharmacie Garnal est en situation d'en mettre les moyens à la portée du petit comme du grand producteur. Elle se fera un plaisir de leur indi-

quer les méthodes à mettre en œuvre et le leur délivrer les produits à employer. Elle est chargée de représenter dans le Lot l'Institut de Recherches Scientifiques et Industrielles de Malzeville, dont les produits et les méthodes font prime dans tous les centres viticoles.

Sulfitage. - L'emploi du Biosulfite Jacquemin antiseptique et pasteurise les moûts. C'est une méthode et un produit qui remplacent à eux seuls le sulfitage et le phosphatage.

Le Bio-Sulfite Jacquemin appliqué conjointement avec le levurage a pour avantage de conduire scientifiquement la fermenation.

Levurage avec levures pures sélectionnées. - Le levurage consiste à ensemencer la vendange ou les moûts avec une culture de levures pures sélectionnées parmi les meilleures races des grands crus. Elles augmentent le degré alcoolique et le bouquet, et assurent la clarification des vins

Les Multilevures Jacquemin sont les plus actives, elles sont le résultat des progrès scientifiques et techniques réaisés par l'Institut de Recherches Scientisses par l'histitul de Recherches Selen-tisses et Industrielles de Malzeville, dont le directeur, M. Jacquemin a ac-quis une place de tout premier plan

dans la science vinicole. C'est le caractère hautement scientifique et d'une haute valeur technique de ses méthodes et de ses produits qui nous a attachés à leur vulgarisation, dans a certitude où nous sommes de rendre service aux viticulteurs du Lot.

Paul GARNAL Pharmacien à Cahors Correspondant et représentant pour le Lot de l'Institut de Recherches Scientifiques et Industrielles de Mälzeville.

Les Viticulteurs trouveront à la

Pharmacie Paul GARNAL

tous les renseignements et tous les Produits nécessaires pour la vinification. Métabisulfite de Potasse, Tanin, Acide Tartrique, Gélatine, Bio-sulfite Jacquemin, Phosphate d'Ammoniaque et tous autres produits.

ASSURANCES SOCIALES

Versement des cotisations des Assurés intermittents

Un décret en date du 4 août 1931 vient de modifier les conditions dans lesquelles doivent être acquittées les cotisations des salariés intermittents qui travaillent à façon, aux pièces, à la tâche, à domicile, ou sont rémunérés à l'aide de commissions ou suivant le chiffre d'affaire, pour le compte d'un ou de plusieurs employeurs.

Ces cotisations peuvent être versées au moyen de timbres à raison de 8 0/0 du salaire réel perçu par les assurés, soit au moyen de vignettes à apposer journellement sur les cartes et feuillets.

Le Service Départemental fournira aux employeurs qui désireraient adopter le nouveau système tous renseignements utiles.

Le renvoi des feuillets trimestriels périmés

Les assurés nés en février, mai, août, novembre et leurs employeurs sont invités à adresser sans délai, au service les 5° feuillets trimestriels périmés, à échéance du 31 août ainsi que, mais seulement pour les assurés nés en août, la première carte annuelle vieillesse.

Il est rappelé aux employeurs que le fait de ne pas se conformer strictement aux instructions qui leur font une obligation de transmettre les documents périmés au service dans le délai de dix jours qui suit la date d'expiration de la validité de ces documents, est passible des sanctions prévues à l'article 64, sans préjudice

des intérêts de retard exigibles à raison de 0 fr. 50 0/0 par mois.

Après une année d'application de la loi, les employeurs ne sauraient invoquer l'excuse de l'ignorance et les manquements constatés seront désormais sanctionnés.

D'autre part, il leur est à nouveau recommandé, de ne pas omettre de mentionner les changements d'adresse de leurs salariés et d'indiquer le nom et l'adresse du dernier établissement ou du dernier employeur, ceci afin d'éviter des retards dans la transmission des documents et faciliter le contrôle des versements.

******************************* RENSEIGNEMENTS

Expéditions de la pêche

La Direction des Services Agricoles du Lot d'accord avec les Services Commerciaux de la Compagnie d'Orléans envisage pour novembre prochain une série de causeries, avec démonstrations pratiques de triage et d'emballage de la pêche, aux Syndicats de Producteurs de pêches de la Vallée du Lot.

Etant donnée l'importance des plantations de pêchers qui augmentent chaque année il est à espérer que les planteurs comprendront tout l'in-térêt que présentent pour eux de telles causeries qui leur permettront d'expédier leurs pêches dans des conditions excellentes tant pour la présentation que pour la bonne arrivée des fruits.

Le programme de ces causeries sera fixé prochainement et porté à la connaissance des intéressés par voie le presse et d'affiches.

Culture du noyer et préparation de la noix

La Compagnie d'Orléans organise, l'accord avec les Services Agricoles du Département du Lot, en Octobre prochain, une Mission de producteurs et de négociants en noix de son réseau pour la visite dans le Dauphiné des cultures de noyers et des installations industrielles de séchage, de triage et de blanchiment des noix.

Des facilités de circulation seront accordées aux membres de la Mission.

Les producteurs et négociants intéressés comprendront tout l'intérêt que présente pour eux un tel voyage leur permettra de constater par quelles méthodes culturales et préparation technique de leurs noix, les producteurs du Dauphiné sont arrivés à obtenir des produits dont la qualité les fait particulièrement rehercher sur les marchés étrangers.

Les demandes d'inscriptions peuvent être adressées soit à la Direction des Services Commerciaux de la Cie d'Orléans, 1, place Valhubert, Paris, soit à la Direction des Services Agricoles du Département du Lot, Maison de l'Agriculture à Cahors.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve DELBOS et sa famille remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès

Monsieur Auguste DELBOS Professeur honoraire au Lycée de Toulouse

UN RHUMATISANT REPREND SES OCCUPATIONS

Quelle joie après la maladie, de reprendre ses occupations. Que ceux qui souffrent de douleurs arthritiques : sciatique, goutte, maux de reins, fassent sans retard usage du nouveau médicament Gandol. Basé sur une nouvelle découverte, le Gandol, après avoir éliminé l'acide urique, a le pouvoir spécial d'arrêter dans le sang la surproduction de ce poison. Il s'ensuit une dépuration totale grâce à laquelle le travail des reins est facilité, les douleurs disparaissent, le bien-être des muscles revient rapidement. Pour 10 jours de traitement, le Gandol en cachets (sans ennui pour l'estomac) vaut 12 fr. 75. Pharmacie Orliac, à Cahors.

M. Pierre Laval irait aux Etats-Unis

De New-York. — Le « New-York Herald » annonce que M. Pierre Laval se rendra aux Etats-Unis au début d'octoore avec sa fille qui parle couramment

Il sera accompagné d'experts. M. Laval passera 5 à 7 jours à Washington et visitera New-York.

Les principaux problèmes qui retien-dront son attention, seront le désarmement, le renouvellement de crédits à court terme à l'Allemagne et à l'Angleterre, et l'extension du moratorium Hoo-ver et la possibilité de nouveaux règlement des réparations.

Pas de candidats, pas d'électeurs De Perpignan. — Une élection municipale devait avoir lieu à Pollestre pour élire 7 conseillers municipaux. Il n'y a eu aucun candidat et aucun électeur ne s'est présenté au scrutin pour voter.

La crise anglaise

De Londres. — On croit que le gou-vernement britannique songerait à interdire aux étrangers, résidant en Grande-Bretagne, de procéder à des achats de devises étrangères, à moins que ces achats ne soient justifiés par des besoins commerciaux réels ou par l'exécution de contrats déjà signés.

MAISON DE COMMERCE

18. km. de Cahors, demande

Jeune Fille ou Dame seule apte à tenir comptabilité Ecrire : Bureau du Journal.

A VENDRE BARRIQUES EN CHENE

de 250 à 260 litres de très grande solidité

Distillerie J. DELFORT (Ancienne gendarmerie, Cahors)

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS OUVERTURE de la Faillite

du sieur Marcel DEJEAN Entrepreneur de Travaux Publics à Mazières Commune de Montcabrier

Messieurs les créanciers de la dite faillite sont invités à se rendre : — Le six octobre prochain, jour de mardi; à treize heures

trente. — En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Jus-

— A l'effet d'être consultés par sur la composition de l'état des créanciers présumés, sur la nomination du syndic définitif. l'élection des contrôleurs et sur toutes autres questions qui leur seront soumises.

La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article quatre cent soixante-deux du Code de Commerce.

Le Greffier, E. MANEYROL.

NOTA. — Les tiers porteurs d'effets ou endossements n'étant pas connus sont priés de remettre leurs adresses au Greffe du Tribunal de Commerce ou à Monsieur ROUSSEAU, arbitre de Commerce, demeurant à Cahors, syndic provisoire de la dite faillite, afin d'être convoqués pour les assemblées subséquentes.

LA PHOSPHIODE GARNAL

******************************* Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de foie de Morue PRIX DU FLACON :

Un seul modèle de Flacon -:- GRANDEUR UNIQUE -:-EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

14 francs

PAR PEUR DE L'AMOUR OR UN MARIAGE SECRET

DEUXIEME PARTIE

XXIV

trouvé à répliquer à la boutade de sa sœur, regardait sans parler l'admira-

Certes, il avait vu beaucoup de jolies femmes, mais aucune n'aurait pu supporter la comparaison avec celle-ci.

jolies femmes de Londres. Il n'osa pas manifester son admiration par un regard trop prolongé. Se contentant, pour le moment, de nuer ses confidences.

désir, connaître son nom. Qui la marquise reçoit-elle de particulièrement intéressant, aujourd'hui, demanda-t-il au vieux lord

que j'ai eu l'impression d'avoir à débrouiller un puzzle, je me suis

rire: - Cette fois, je vous comprends, dit-il, vous voulez savoir qui est la reine de la fête? En ce cas, je peux tout de suite vous renseigner. C'est la fille du duc d'Eton ; l'impériale

compagnie de lady Dorman. Lord Arley se détourna vivement et ne fut pas trop surpris de reconnaître sa belle rose du bosquet.

- Alors, c'est là miss d'Eton ?... - Oui, dit le vieux lord en riant, et je vous jure bien que si j'avais votre âge et votre tournure, elle ne resterait pas bien longtemps miss d'Eton!

puis mon arrivée, dit gaiement l'aimable chaperon de Béatrix. Pour une fois, mon cher Arley, vous êtes avec

sations de salon, mais quand les beaux yeux noirs se fixèrent sur les siens, il resta une seconde ébloui et

silencieux. Béatrix fut surprise. et qui paraisait si embarrassé de son personnage, fût ce séduisant lord Arey, objet de tant de convoitises ma-

la beauté du parc et la splendeur du Alors Béatrix sourit. Elle commenca de penser que ses paroles man-

au bout de quelques minutes et put

émettre deux ou trois banalités sur

quaient d'éloquence, ses yeux exprimaient très clairement une admiration qui ne laissait pas que d'être

D'autres admirateurs s'avançaient, Arley dut céder la place, mais il ne s'éloigna pas et marcha dans le sillage de la jeune fille, séduit par sa grâce et la spirituelle gaieté de ses propos quand elle s'adressait à Nicolle ou à lady Dorman. Entre temps, elle se prêtait avec une indifférence courtoise, aux présentations qui lui étaient faites, mais paraissait si absolument inconsciente de sa présence

- Ne commencez-vous pas à vous lasser de tant de fêtes, de bals et de fleurs, miss d'Eton: demanda-t-il pour ramener vers lui l'attention de

- On ne se lasse jamais des fleurs, dit-elle avec un regard surpris Qui pourrait s'en lasser? Quand aux fêtes, j'en ai vu si peu que je n'ai pas encore eu le temps d'être blasée! La dernière à laquelle j'assiste, me paraît beaucoup plus délicieuse encore que celle de la

d'impression pour y trouver même plaisir! dit-il en riant. Il est vrai que e suis déjà un vieillard, comparativement à vous.

- Vingt it un ans! - Vous êtes en effet un vieillard, dit-elle, tandis qu'elle lançait dans le soleil un joyeux éclat de rire, et cela va me permettre de vous demander si vous voulez me faire faire un tour de lac. Ma grand'mère m'a permis de...

Déjà le jeune lord était sur la rive et détachait une des coquettes barques mises à la disposition des ama-

Il était de plus en plus épris de cette exquise créature, simple et gaie comme une vraie jeune fille, qui ne se croyait pas obligée de rougir au moindre compliment en prenant cet air mi-confus, mi-sentimental, commun à tant d'autres.

Et, chose précieuse, elle paraissait ne faire aucun cas de sa haute situation et, très évidemment, ne voyait pas en lui « le parti possible ». Elle s'amusait, elle « vivait » comme elle avait dit quelques minutes avant leur rencontre, mais grâce à Dieu, elle ne calculait » pas son avenir.

Les brillantes heures de cette fête passèrent trop rapidement au gré du jeune lord et, bien avant que le jour fût à son déclin, il avait dû s'avouer qu'il avait rencontré son idéal et que, lui fallût-il des années pour conquérir Béatrix d'Eton, il les considérerait comme bien employées.

A dater de ce jour, Ronald et sa mère reçurent fréquemment la visite du jeune homme, et Ronald s'amusait en lui-même des prévenances

dont il était l'objet. Arley qui, jusqu'ici, s'était montré sceptique à l'égard des femmes et de l'amour, se trouvait enfin, à son tour, leur victime. Son grand amour le rendait modes-

te ; il se défiait de lui-même et osait à peine espérer qu'il pourrait être ai-mé un jour. Mais il mettait tout en œuvre pour y réussir. Ce fut un surprise dans la société londonienne quand on sut qu'il ou-

vrait ses salons en donnant un bal, sous les auspices de sa tante, lady Le-Ronald sourit en montrant à sa mère les invitations qu'il venait de recevoir, et qu'il se garda bien de re-

Ce bal lui apporta, du reste, une fois de plus, l'occasion d'être fier de ses filles. Nicolle était délicieusement idéale dans les larges plis d'une souple robe blanche, sans autre ornement qu'un beau collier de perles autour de son cou, et un petit diadème de turquoise perdu dans ses soyeux cheveux d'or. Béatrix était belle à faire tourner toutes les têtes. Sa robe de satin pâle s'ornait d'un simple bouquet de roses pourpres, mais quelques beaux diamants du trésor des Eton, avivaient encore son regard. Elle était « irrésistible ». Le mot courut à travers les salons et ne souleva aucune protestation.

(A suivre)

par Louis d'ARVERS

LES FILLES DE LIANE DANS LE MONDE La blonde Nicolle n'ayant rien

ble paysage qui s'étendait à perte de vue devant elle. A quelques pas, Béatrix était courbée sur une rose rouge dont elle respirait le capiteux parfum. Elle se releva en entendant des pas derrière elle et le jeune lord d'Arley, seigneur de Lynton et autres lieux, retint un cri d'admiration.

Qui peut-elle être? se demandait-il, oubliant les fameuses jumelles d'Eton, dont on lui avait tant Parlé. Je croyais connaître toutes les

Feuilleton du « Journal du Lot » 48 | constater que le plumage ressemblait au ramage, il salua profondément et laissa, la belle rose du bosquet conti-

Il n'avait plus maintenant qu'un

Danchester, le premier de ses amis qu'il rencontra. - J'allais vous le demander, répondit en riant le vieux gentilhomme; il y a une telle cohue dans les salons

- Il y a toujours dans chaque puzzle, une figure principale... Lord Danchester eut un fin sou-

beauté qu'on a eu la bonne idée de baptiser Béatrix. La voici précisément là-bas, au fond de l'avenue, en

Mais le jeune comte n'entendit pas ce conseil déguisé; il se hâtait, autant que les convenances le permettaient, vers lady Dorman et sollicitait d'être présenté à miss d'Eton... . Je ne fais pas d'autre chose de-

Arley ne chercha pas à répondre, il aurait donné, à cette minute, une partie de sa fortune pour qu'un mot gracieux tombât des belles lèvres pourpres, à son adresse. Et le désir qu'il avait d'entendre encore la voix charmeresse le rendait presque timide. Il était pourtant réputé pour sa grande habitude du monde et était rompu depuis l'enfance aux conver-

Etait-il possible que ce jeune homme qui la regardait si étrangement ternelles, et réputé comme le plus brillant causeur de Londres? Il est vrai qu'il se ressaisit un peu flatteuse.

à lui qu'il en fut piqué. Il n'était pas

habitué à être dédaigné. la belle dédaigneuse.

-j'aimerais avoir votre fraîcheur

Quel âge avez-vous? demandat-elle, avec une lueur amusée dans les yeux,

Pourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

dernier |

Cours du Cours du 11 sept. 18 sept.

Fonds d'Etat

3	3 0/0	89 50	87 75
3	3 0/0 amortissable	94 40	95 »
3 50	3 1/2 0/0(id)	0 0	101 »
5	5 0/0	104 25	104 40
4	4 0/0 1917	104 85	104 55
	4 0/0 1918		
	5 0/0 1920 amort		
	6 0/0 1920		
	4 0/0 1925		
8	6 0/0 1927 a ort	108 20	107 85
5	5 0/0 1928	104 65	104 17
25	B. du Tr. 5 0/0 1924	749 *	748 »
85	B. du Tr. 7 0/0 1926	570 »	566 »
25 .	B. du Tr. 7 0/0 1927	563 »	561 50

Cridit National

25	\$ 0/0 1919	1635 >	1635	*
25	Obl. 500 5 0/0 1920	575 >	575	2
30	- 6 0/0 1921	568 »	559	10
20	Bons décen. 60/01922	518 50	519	50
30!			542	
80		562 »	560	70
20	- ain 1923.	576	574	*
30	m janv. 1924	584	583	20

Villa da Paris

15	008	1871 3 0/0	405 »	405 »
20	- 4	1875 4 0/0	510 »	509 »
20	00	1879	508 »	509 »
10		1892 2 1/2 0/0		331
10				326 »
20		1898 2 0/0		395 >
02	0 000	1899 9 0/0	0 7	390 »
12	501			400 »
11		1905 \$ 3/4 0/0	405 »	404 50
54			370 »	367 »
13		1910 3 0/0	357 »	352 50
-			285	287
25				506
20		Decembal 1982) »
20				521
20			530 »	527
The same		Committee of the same		

Crédit Foncier

18	8	Com mu	naies 1879.	505	*	508	*
15		994739	1880.	537	N	529	*
12	20	-	1891.	377	20	366	"
43		eners	1892.	420	50	423	50
13		0 000		408		406	
15		-	1906.			438	*
7	EC	-	1912.			236	D
80			19221			520	*
30	鰗	~wa	1923 .			518	7
40		_	1930 .			987	*
14		Forsibe				515	*
\$ 1E		No.	1883 8 0			373	2
12		-	1885 2,50 0			412))
14			189% 2.80 0/				70
25	*	401	1903 3 0			445	- >
7	10		1909 3 0/			228	*
17	81		151831/10			465	
20		100-	1913 4 0			496	2

Imp. Coueslant (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES

Ce n'est pas l'estomac qui est malade.

Quand l'estomac est le siège de lourdeurs, de crampes, voire de douleurs parfois violentes, il ne faut pas en conclure que l'on a forcément une maladie d'estomac. Dans la majorité des cas, fort heureusement, l'estomac même n'a rien; il est simplement fatigué ou capricieux, soit que les aliments qu'on lui impose ne lui conviennent pas, soit encore, et c'est fréquent, parce que le sang apc'est frequent, parce que le sang ap-pauvri ne lui apporte plus en quantité suffisante les éléments nutritifs indis-pensables à son bon fonctionnement. Cela se confirme, d'ailleurs, lorsque, en pareil cas, on fait intervenir les pilules

Les Pilules Pink, en effet, possèdent la propriété de restituer au sang sa richesse en globules rouges, en hémoglobine et en éléments vivifiants et sont, de plus en plus, un excellent tonique de l'estomac dont elles activent les sécrétions, apaisent les crampes et stimulent

les fonctions. Les Pilules Pink sont un remède des plus appréciés contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, les maux de tête, l'irrégularité des époques.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Phoie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 8 francs la boîte, 45 francs les 6 boîtes plus 0,50 de timbre-taxe par boîte.

Cafés Torreflès avec ou sans primes. Agents dépositaires hommes ou dames demand. partout même dans villages p. vente au détail. Etabl. Napoléon Quillici salon (Bouch. duRh.)

Bibliographie

BIBLIOTHÈQUE RELIÉE PLON à 3 fr. 50

NIETZSCHÉENNE

Par Daniel LESUEUR Ce roman d'avant-guerre, inspiré par un patriotisme clairvoyant, touche à des problèmes sociaux demeurés d'une palpitante actualité. A ce titre, il méritait au premier chef d'entrer dans une collection vouée à la diffusion, sous une forme élégante et pratique, des œuvres d'imagination les plus marquantes. L'héroïne de ce drame de passion et de dévouement à un idéal d'humanité supérieure, Jocelyne Monestier, a fait de Nietzsche son auteur de chevet, le conseiller secret de ses décep-tions intimes en face des trahisons de la la vie, de l'affreux égoïsme masculin et de la légèreté cruelle d'une société assez mal défendue par une morale de façade Et voilà que la cuirasse de cette fière philosophie, qui est, bien comprise, une per-pétuelle leçon d'énergie, cède à des preuves exceptionnelles. L'hommequi l'asoutenne Jusque-là, orpheline presque déshéritée, financier puissant, désespéré de voir sa pupille refuser l'avenir doré qu'il lui offre, court à sa ruine par le chemin en cassecou de la spéculation sans frein. L'homme vers qui elle se sent attirée, qu'elle a, par ses nobles suggestions incité à la maîtrise de soi, à la pleine possession de son beau

rôle de bon berger de capitaine d'industrie

est séparé d'elle par un scrupule chevale-resque. Sa mort tragique est un suprême aveu en même temps que l'absolution de ses sentiments surhumains.

Un volume in-16, relié, sous chemise illustrée. Prix: 3 fr. 50. — En vente à la librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris, 6°, et dans toutes les bonnes librairies.

TOUTE LA TERRE

Vous lirez cette semaine dans Toute la Terre: La Fin tragique du « Trait-d'Union »; Le Secret des Mayas, par Claude Albaret; Villes Flottantes, par le Captain Harry; En Périgord, par Jeanne Ramel-Cals; Ri-chesses et Fléaux Australiens, par Victor Forbin; Angora, par Jacques Hardouin; Le Compte rendu hebdomadaire du Concours ; « Les Vacances gratuites » 100.000 francs de prix); Les Chroniques de la Mode, du Cinéma, des Lettres, etc...

En supplément gratuit : Marcelle et Gilberte, roman par Edouard de Keyser; Le Tour du Monde en 40 pa-ges illustrées; Spécimen gratuit sur demande adressée à Toute la Terre, 23, rue du Caire, Paris, 2°.

Pendant la durée du Concours tous les abonnements sont remboursés par une prime d'une valeur égale.

MAMAN

Dans son numéro de Septembre qui vient de paraître, Maman, la granderevue illustrée de puériculture que lisent chaque mois plus de cent mille mamans publie un article du docteur Boppe, Chirurgien des Hôpitaux de Paris, sur la colonne vertébrale chez le nourrisson, Les conseils donnés aux mamans par le professeur Nobecourt, de l'Académie de Médecine, le professeur P. Delmas de la faculté de Médecine de Montpellier, le Docteur MarQuezy, Médecin des Hôpitaux de Paris. Le développement des enfants suivant le mode d'allaitement artificiel ou naturel, par le Docteur Laboure. La rougeole et de paraître, Maman, la granderevue illuspar le Docteur Laboure. La rougeole et ses complications, par le Docteur Jeanne Hebert-Jouas, assistant à l'hôpital Breton-neau. Soleil et Sports, par le docteur Bilhaud, médecin de la Fondation Budin, et l'abus du soleil, par le Docteur Foveau De Courmelles, président de la Société

De Courmelles, président de la Société française d'hygiène. Une infection désagréable : les pédiculose, par le docteur Pontoizeau. La mode enfantine et nos medèles par Magthe.

Un numéro spécimen : 2 francs
Prix de l'abonnement : un an 20 frs. à envoyer à Maman, 35, Rue des Jeûneurs
Paris, — Compte Chèques-Postaux, Paris 813-67.

Un livre d'érudition et de poésie.

Pour bien connaître notre Quercy, dans la passé et dans le présent, il faut lire :

Le Lot à petites journées

par Eugène GRANGIÉ préface de Léon Lafage, illustrations de Mile Alice Millochau (Nouvelle édition) Barger-Levrault et Paul Meyzonc, éditeurs, Paris et Cahors, (ches tous les libraires)

Chemin de fer de Paris à Orléans

Eté 1931

Facilités offertes aux touristes effectuant des circuits automobiles

En vue de développer le tourisme dans les régions desservies par des services réguliers d'auto-cars, la Compagnie d'Orléans a décidé d'accorder aux porteurs de billets aller et retour du Tarif spécial intérieur V. n° 2 et commun V. n° 102, ou de billets aller et retour pour familles nom-breuses et réformés de guerre (an-nexe commune aux tarifs généraux de G. V. et aux tarifs spéciaux V. n° 1, V. n° 101 (titre 1) et V. n° 2-102), délivrés au départ des gares de son Ré-seau (1) à destination de la gare de rattachement de ces circuits, une vali-dité supplémentaire gratuite d'un jour par circuit effectué.

Cette validité supplémentaire est portée à 8 jours pour les circuits de la Route de Bretagne et de Rocama-dour-Gorges du Tarn, à 5 jours pour celui de la Route des Monts d'Auver gne et à 3 jours pour les circuits de deux journées au départ de Rocamadour et de Capdenac et Figeac et pour le service Quimper-Brest.

Les gares points de départ des circuits sont les suivantes: Orléans, Blois, Tours, Saumur, Angers, Pornichet, La Baule-Escoublac, Le Pouliguen, Vannes, Quiberon (pour le Pa-

lais Belle-Ile et la Route de Bretagne), Lorient, Quimper, Argenton-sur-Creu-se, Limoges-Bénédictins, Bordeaux, Périgueux, Les Eyzies, Brive, Rocamadour, Figeac, Capdenac, La Bourboule, Le Mont-Dore, Montluçon et Néris-les-Bains.

La prolongation sera accordée, par la gare point de départ du circuit, sur production d'une attestation de l'entreprise de transport, au voyageur qui aura effectué le circuit.

Ces dispositions sont applicables pendant la durée du fonctionnement des circuits.

(1) Sauf Paris, en ce qui concerne les circuits au départ d'Orléans, Blois, Tours, Saumur et Angers soumis à un régime particulier.

RENTRÉE DES VACANCES 1931 (Septembre-Octobre)

Trains express supplémentaires (toutes classes)

1° Entre Quimper (dép. 14 h. jusqu'au 2 novembre inclus) et Paris-Quai d'Orsay (arr. 24 h. jusqu'au 4 octobre inclus et 0 h. 12 à partir du 5 octobre) 1^{ro} et 2° classes seulement entre Nantes et Paris-Quai d'Orsay. Voiture directe de 1^{ro} et

2° classes « Quimper-Paris ». 2° Entre Angoulême (dép. 10 h. 30) et Paris-Quai d'Orsay (arr. 17 h. 09) du 19 septembre au 4 octobre inclus. 3° Entre Angoulême (dép. 21 h. 53) et

De Toulouse à Paris par Cahors

Paris-Quai d'Orsay (arr. 4 h. 48) du 21 septembre (nuit du 21 au 22) au 4 octobre inclus (nuit du 4 au 5).

4° Entre Périgueux (dép. 20 h. 55) et Paris-Austerlitz (arr. 4 h. 50) du 19 septembre (nuit du 19 au 20) au 3 octobre inclus (nuit du 3 au 4).

5° Entre Toulouse (dép. 13 h.) et Paris-Quai d'Orsay (arr. 23 h. 51) du 12 septembre au 4 octobre inclus (avec correspondance de Bourges (dép. 20 h. 09). 6° Entre Limoges (dép. 9 h. 01) et Paris-Quai d'Orsay (arr. 15 h. 49) du 19 septembre au 4 octobre inclus. 7° Entre Limoges (dép. 12 h. 03) et Paris-Austerlitz (arr. 18 h. 37) du 13

septembre au 4 octobre inclus.

8° Entre Limoges (dép. 23 h. 07) et Paris-Quai d'Orsay (arr. 5 h. 29) jusqu'au 11 octobre inclus (nuit du 11 au 12).

9° Entre Rodez (dép. 15 h. 45) et Paris-Austerlitz (arr. 4 h. 50) du 19 septembre (nuit du 19 au 20) au 3 octobre iu-

clus (nuit du 3 au 4). 10° Entre Aurillac (dép. 17 h. 39), Neussargues (dép. 17 h. 35) et Paris-Austerlitz (arr. 4 h. 50) du 19 septembre (nuit du 19 au 20) au 3 octobre inclus

(nuit du 3 au 4). 11° Entre Le Mont-Dore (dép. 9 h. 37) et Paris-Quai d'Orsay (arr. 18 h. 17) jusqu'au 30 septembre inclus.

12° Entre Montluçon (dép. 13 h. 13) et Paris-Quai d'Orsay (arr. 18 h. 17) jusqu'au 4 octobre inclus. Ces trains desservent les principales gares du parcours.

Pour plus amples renseignements consulter les affiches placardées dans les gares du réseau d'Orléans.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DELICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS: Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE: Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses. Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. - CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical Le D' ORTEL

Ancien Externe des Hôpitaux de Paris Docteur en Médecine de la Faculté de Paris écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires fortifie les os

les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique

contre la neurasthénie. Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites alguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon: 14 francs. — Grandeur unique

CAHORS..... 6 22 | 15 Pradines 6 29 15 10
Mercuès 6 38 15 19
Douelle (Arrêt) 6 42 15 23

Parnac Luzech Castelfranc. Prayssac (Arrêt)....

Duravel

Arcambal.....

Cabessut....

 Prayssac (Arrêt).....
 7
 35

 Castelfranc.......
 7
 52

 Luzech......
 8
 12

 Parnac
 8
 12

Parnac 8 25 10 Douelle (*Arrêt*) » » 10

Puy-l'Evêque...... Prayssac (Arrêt).....

37 17 39

52 21 48

24 22 1 38 22 13

59 » 10 22 39

34 22 59

9 45 23 9 9 59 » 0 8 23 29

18 23 33

) 28) 38) 59 6 39) 9 05

De Cahors à Libos

11 20

 Puy-l'Evêque.
 7
 20
 16
 4
 17
 36
 19
 38

 Duravel.
 7
 27
 16
 11
 17
 48
 19
 46

 Soturac-Touzac.
 7
 35
 16
 19
 18
 »
 19
 54

 Fumel.
 7
 46
 16
 30
 18
 27
 20
 6

 LIBOS.
 7
 51
 16
 35
 18
 33
 20
 11

De Libos à Cahors

LIBOS. dép... 6 27 | 9 22 | 14 25 | 18 14 Fumel. 6 38 | 9 29 14 32 | 18 22 Soturac-Touzac 6 54 | 9 40 14 43 18 33

5 21

Mercuès....... 8 40 10 40 15 45 Pradines....... 8 52 10 48 15 53

CAHORS...... 9 1 10 55 16 » 19 49

9

10

10

15 39

15 51 15 55 16 4

18 22 18 33

18 40 18 47

18 56 19 2 19 14

19 34 19 42

14

47

SERVICE D'ETE 1931

De Paris à Toulouse par Cahors OMNIB. OMNIB. OMNIB. EXP. MIXTE RAPIDE RAPIDE EXP. RAPIDE OMNIB. de luxe 1°,2°,3° d. 1°,2°,3° cl 18|19 20|19 56|21 10| » CAZOULES...... 8 50 13 58 17 32 — 20 41 La Chap.-d-Mareuil 8 56 14 4 17 38 — 21 5 Nozac...... 9 16 14 24 18 1 — 21 5 GOURDON..... 9 31 14 40 18 24 19 33 21 33 Spint Clair ---5 23 Saint-Clair..... 9 40 14 49 18 Dégagnac 9 51 15 18 46 Thédirac-Peyrilles 10 2 15 11 18 59 Saint-Denis-Catus 10 13 15 22 19 13 Espère 10 22 15 31 19 24)) ---)) -_ --)) 6)) 2 40 3 51 6 12 31 47 -56 33 » 21 26 » 22 17 7 25 8 14 9 10 TOULOUSE .. arr. 16 58 21 81 Le Buisson à St-Denis-près-Martel

OMNIB. OMNIB. EXP. OMNIB. EXP. EXP. RAPIDE RAPIDE RAPIDE 4 50 | 8 45 | 10 12 | 13 34 | 19 41 | 21 | 16 2 | 20 29 | 21 48 | 23 38 | 23 59 16 14 | 9 46 | 11 | 16 2 | 20 54 | 16 2 3 55 | 23 15 | 23 59 TOULOUSE.... d. MONTAUBAN. d. Caussade..... Lalbenque..... Cieurac Sept-Ponts 0 34 CAHORS... { arr . dép. 8 17 8 24 8 32 8 46 8 59 I2 42 12 3 17 55 21 40 12 49 — 18 2 — 12 58 — 18 10 — 22 51 0 38 Pradines..... Espère St-Denis-Catus . . . 13 13 18 23 27 — 36 — 45 — 3 12 46 Thédirac-Peyril... 8 59 13 27 9 10 13 36 9 19 13 45 9 37 14 3 1 9 45 14 12 9 55 14 21 10 2 14 29 10 8 14 35 10 95 14 50 13 27 18 36 18 45 18 54 19 9 22 25 Nozac.... Lamothe-Fénel... - 9 55 14 21 — 19 26 — 10 2 14 29 — 19 33 — 10 8 14 35 — 19 39 — 10 25 14 50 13 11 19 51 22 51 La Chap.-de-Mar . CAZOULES..... SOUILLAC..... Gignac-Cressens. | 10 52 15 20 13 48 0 29 20 49 13 21 » 23 » 8 54 46 » » 39 0 39 2 15 PARIS. (A.) arr. " PARIS. (O.) arr. " " » 8 45 9 5 9 30 10 15 21 58 Les trains "express" et "rapide" ne prennent les voyageurs que dans des conditions déterminées: consulter les (1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 4 h. 19 et arrive à Brive à 7 heures

St-Denis-près-Martel et Aurillac St-Denis-près-Martel. | 5 23 5 32 Vayrac Bétaille (arrêt). 14 28 17 23 14 34 17 29 5 38 Puybrun.... Bretenoux-Biars.... 14 43 17 38 5 47 14 57 | 17 53 | Port-de-Gagnac..... Laval-de-Cère..... 6 12 15 5 6 25 6 47 7 4 7 22 8 5 15 15 18 11 15 36 18 36 15 53 18 53 Lamativie Siran (arrêt)..... La Roquebrou...... AURILLAC. arrivée. 16 10 19 11 16 53 | 19 57

					311.84113	
Aurillac à	Sit	The	ania	nrac_N	Sartal	
ZZUIZIEGO CO	100	20	DALLS 1	DZ CB-21	202 001	
AURILLAC. départ.	4	54	10 2	2)	1 17 14))
La Roquebrou	5	35	10 43	3 "	17 58))
Siran (arrêt)	5	47	10 5	j »	18 12))
Lamativie	6	4	11 12	2 "	18 32))
Laval-de-Cère	6	22	11 28	3 "	18 51))
Port-de-Gagnac	6	31	11 36	3 »	19 »))
Bretenoux-Biars	6	47	11 40	3)	19 17))
Puybrun	7	2	11 54	1 »	19 27))
Bétaille (arrêt)	7	12	12	1))	19 35))
Vayrac	7	29	12	7))	19 43))
St-Denis-près-Martel.	7	36	12 14	1)	19 50))

De Sarlat à Gourdon

SARLAT 8 40 | 17 16

 Carsac
 8 50
 17 27

 Grolejac
 8 57
 17 44

 St-Cirq-Madelon
 9 3
 17 51

 Payrignac (arr.)
 9 10
 17 59

Payrignac (arr.) 9 3
GOURDON. 9 10

GOURDON..... 9 20

Sarlat		>>	8	2	12))	17 3	5	20	39	-
Cazoulès))	8	44	12	39	100000000000000000000000000000000000000	5	21	16	-
Souillac	7	37	10	55	13	32	19 2	18	21 15	25 45	1
Le Pigeon	7	52	11	20	13	47	de °	100	16))	1
Baladou, Arrêt.	7	57	11	27	13	52	-	ILIAI	16	5	1
Martel	8	6	11	56	14))	Les jo foire et	d 50	16	14	
St-Denis-pM.ar.	8	16	12	8	14	10	L		16	24	
St-Denis	-pi	rès-	Wa	rte	la	u B	uiss	on			
St-Denis-pM. d.))	7	49	9	22	12 4	1	17	26	
Martel		»	8	5	9	37	12 5	6	18))	-
Baladou. Arrêt.))	8	12	9	44	13	2	18	11	
Le Pigeon))	8	18	9	50	13	7	18	31	
Souillac	6	50	8	28	10))		7	18		1
Cazoulès	7	1	9 9	1 8))		3	19	43 53	1
Sarlat	8		9	52	17	41	14 3		-	33	The state of
Le Buisson. ar.	6	7))	18	33	15 2	23))	
De	G	our	dox	ı à	Sa	rlat	t			Total .	-
COUPDON				1	5 5	56 1	16	0	1	"	

16 24 16 29 16 39

6 14

Payrignac (arr.)....

St-Cirq-Madelon....

Le Buisson, dép.] » | 6 50 | 10 59 | » | 19 36

Toulouse	à	Ca	api	len	ac	, B	riv	re	et :	Par	ris
TOULOUSE. dép.)	, ;	,	, ;))	6)	12
CAPDENAC. \ a. d.		24		39))	10	23 51			17
FIGEAC		57		55			11	6	13	56	18
Le Pournel				14))	11	25	14	32	18
Assier	2	47	7	27)	11	36		57	19
Flaujac (halte)	-	-	7	37)	11	45	15	10	19
Gramat	3	19	7	54))	11	59	15	42	19
Rocamadour	3	34	8	9)))	12	9	15	59	19
Montvalent	4	3	8	24	,))	12	23	16	22	19
St-Denis-p (arr.	4	16	8	34))	12	33	16	35	20
Martel dép.	4	57	8	47))	12	43	16	51	20
Quatre-Routes	5	10		4))	12	53	17	5	20
Turenne	5	28	9	18	1))	13	4	17	21	20
BRIVE ar.	6	3	9	43))	13	26	17	56	20
PARIS (Orsay) ar.		-	18	58))	21	58))	
Paris à 1	Bri	ve.	C	an	de	nac	. et	. T	OH	lou	90
				- P	100						2
	(Aus			10	00		Aus			10	
PARIS (Orsay) d.	19			10		20	Section .	40	1 12300	16	1
Brive dép.	3	53		2				2	F 0538	56	1
Turenne		16		27				26		33	18
Quatre-Routes	4	24				15			30 8	46	
St-Denis-p (arr.	4	32		46	1000000	23	9.10	43		57	-
Martel / dép.	4	33			13					9	1
Montyalent.			9	9	113	51	17	2	20	31	-

CAPDENAC {ar. 6 19 10 54 15 41 18 38 23 41 d. 6 36 11 54 16 8 18 52 w TOULOUSE 10 14 16 5 20 40 23 5 w

5 19 9 44 14 31 17 32 21 39 — 9 57 14 44 17 45 »

Rocamadour

Assier....

Le Pournel.....

FIGEAC

Flaujac (halte)...

De Caho	1000	à	0		BET		200	•
delegation and the last		ders	de la contraction de la contra		1 8 8 8	230	n a n	
CAHORS	8	5	9	50 1	16	14 1	18	30
Cabessut	8	15	10	1	16	25	18	41
Arcambal	8	24	10	17	16	34	18	54
Vers	8	32	10	:5	16	42	19	5
Saint-Géry	8	38	10	50	16	47	19	14
Conduché	8	49	11	19	16	58	19	33
Saint-Cirq-la-Popie	8	55	11	29	17	4	19	41
St-Martin-Labouval.	9	2	11	53	17	11	19	57
Calvignac	9	8	12	3	17	17	20	6
Cajarc	9	21	12	20	17	29	20	21
Montbrun	9	30	-A ti	tre	17	38	20	34
Toirac	9	38	ess	ai	17	49	20	46
Lamadeleine	9	49	jours		18	1	21	1
CAPDENAC	10))	à Ca		18	13	21	15
and the state of t								10
De Capd	er	12	0 :	Pa 6	30	Ho.	0 106	
		010	en i					
CAPDENAC	7	10	1 11	49 1	18	55.))
Lamadeleine	7	22	12	5	19	7))
Toirac	7	33	12	19	19	18))
Montbrun	7	41	12	30	19	26))
Cajarc	7	52	12	46	19	39	The R))
Calvignac	8	2	12	59	19	49))
St-Martin-Labouval	8	9	13	8	19	58	SECTION AND ADDRESS.))
Saint-Cirq-la-Popie	8	17	13	18	20	6	32 7 10 36))
Conduché	8	23	13	27	20	13	2010))
Saint-Géry	8	37	13	49	20	26	220))
Vers	8	42	13	56	20	32	distra))